

Chapitre 1

L'investissement durable en Afrique en temps de crises mondiales

Ce chapitre montre en quoi les pays africains ont besoin d'investissements plus durables pour favoriser la création d'emplois et une croissance inclusive. Il explique comment les investissements et financements durables n'ont pas encore su saisir les nombreuses opportunités qu'offre le continent, et analyse le potentiel d'amélioration à cet égard. Pour ce faire, il donne tout d'abord un aperçu du paysage de l'investissement durable dans le sillage des crises concomitantes de la pandémie de COVID-19, des répercussions mondiales des conflits et du changement climatique, avant d'estimer le déficit de financement des Objectifs de développement durable à l'échelle du continent. Il pointe ensuite deux obstacles à l'investissement – le manque de confiance des investisseurs et le coût élevé du capital – que ces crises n'ont fait qu'exacerber. Il identifie enfin trois domaines – les liens d'investissement avec les petites et moyennes entreprises, les investissements intra-africains et les investisseurs institutionnels – au potentiel encore inexploité pour soutenir l'intégration régionale et la croissance durable du continent.

EFFET BRIN EN

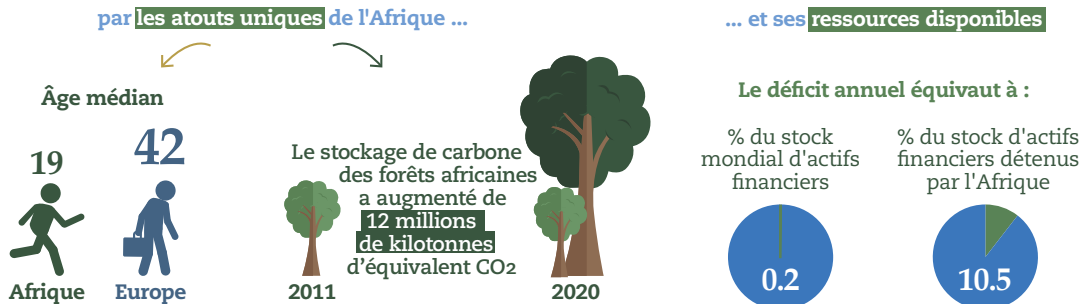
À l'heure où sévissent trois crises mondiales (pandémie de COVID-19, répercussions mondiales des conflits et changement climatique), l'Afrique voit ses besoins de financement durable augmenter. Au début de la pandémie de COVID-19, en 2020, le déficit de financement des Objectifs de développement durable de l'Afrique atteignait 272 milliards USD, son niveau le plus élevé depuis le début des projections en 2015. Ce déficit semble toutefois minime en comparaison des capitaux disponibles dans le monde et sur le continent : avec un montant moyen estimé dans ce rapport à 194 milliards USD pour la période 2015-21, il équivaut en effet à moins de 0.2 % du stock mondial et à 10.5 % du stock africain d'actifs sous gestion (actifs financiers que les sociétés de gestion de patrimoine gèrent pour le compte des investisseurs).

Les chocs qui ont récemment ébranlé le monde entier ont accentué les obstacles à l'investissement en entamant la confiance des investisseurs et en exacerbant le manque d'informations, tout en augmentant le coût du capital en Afrique plus que dans d'autres régions du monde. Les risques liés aux chocs mondiaux et l'insuffisance des informations restent les principales causes du manque d'attractivité du continent aux yeux des investisseurs. Sous l'effet de notes souveraines défavorables et de la plus forte aversion au risque des investisseurs internationaux, le coût des capitaux publics et privés est largement supérieur aux moyennes mondiales dans de nombreux pays africains, en particulier dans le secteur des énergies renouvelables. Problème généralisé sur le continent, le manque de données entrave l'évaluation des risques et les stratégies d'atténuation, tout en augmentant le coût de recherche des opportunités d'investissement. Il rend en outre difficile l'analyse de l'affectation des fonds à l'appui du développement durable et de leurs impacts.

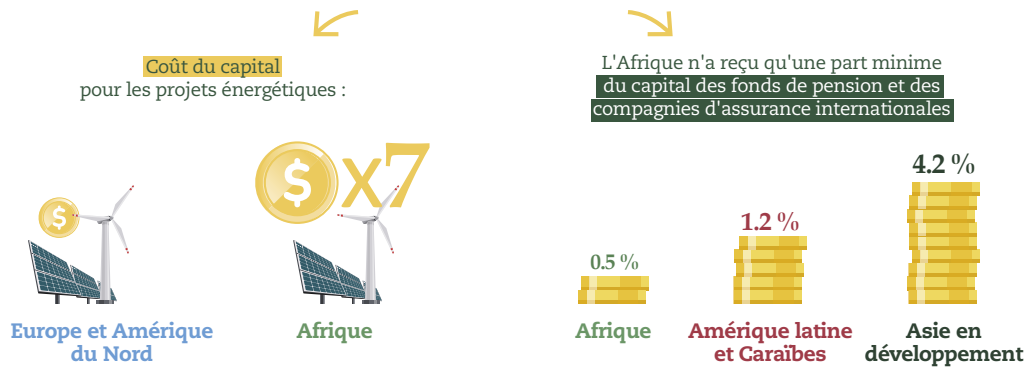
Les sources actuelles d'investissement peuvent contribuer davantage à l'intégration régionale, la création d'emplois et la croissance inclusive. La meilleure intégration des investissements directs étrangers dans les économies locales peut être créatrice d'emplois et améliorer la participation de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales et régionales. Les entreprises africaines chefs de file à l'échelon régional et les investisseurs institutionnels recèlent un formidable potentiel pour stimuler les secteurs favorisant un meilleur équilibre entre les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable, comme les technologies de l'information et de la communication, la finance et les énergies renouvelables.

L'investissement durable en Afrique en temps de crises mondiales

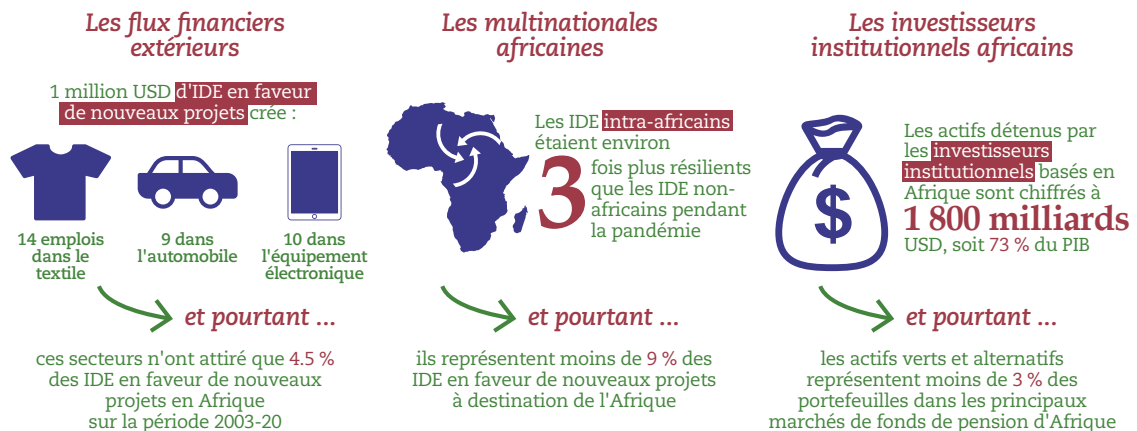
Le déficit de financement annuel des Objectifs de développement durable de l'Afrique, de 194 milliards USD, peut être comblé



La confiance des investisseurs est plus faible en Afrique que dans les autres régions du monde

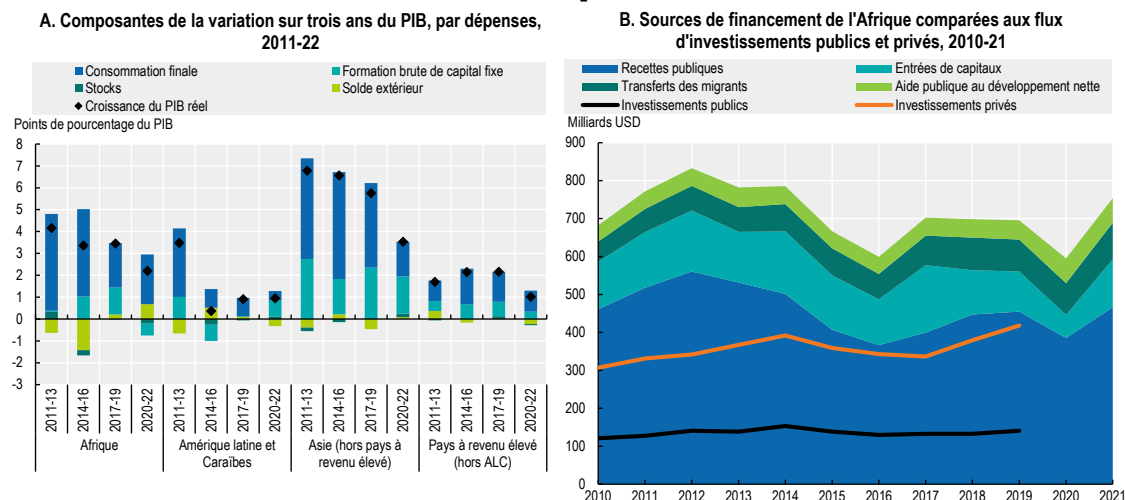


Attirer les investissements durables : où regarder



Profil continental de l'Afrique

Graphique 1.1. Composantes de la croissance économique et sources de financement en Afrique

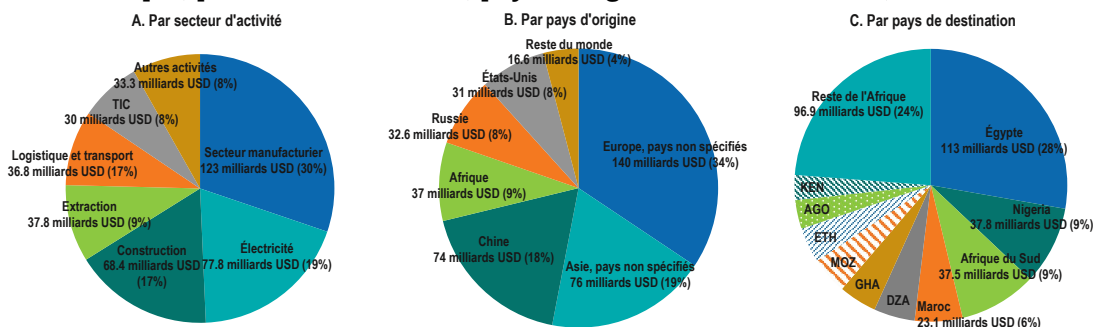


Note : Les composantes de la croissance du produit intérieur brut (PIB) sont calculées sur une base annuelle en utilisant la croissance annuelle du PIB réel pour estimer l'augmentation en dollars US réels. Les chiffres agrégés sont calculés en prenant la moyenne des chiffres nationaux pondérée par le PIB en dollars PPA (parité de pouvoir d'achat). Les composantes de la croissance triennale du PIB ont été calculées en faisant la différence entre la moyenne géométrique de la croissance annuelle du PIB réel sur la période considérée et la croissance du PIB réel lorsque chacune des composantes est mise à zéro pour chaque année. Le solde extérieur correspond à la différence entre importations et exportations. Les importations contribuent négativement au PIB. La catégorie « Pays à revenu élevé » désigne les pays dits « à revenu élevé » dans la classification de la Banque mondiale des pays par groupes de revenu, hors Amérique latine et Caraïbes. Les recettes publiques comprennent toutes les recettes publiques fiscales et non fiscales, moins le service de la dette et les subventions perçues. Les entrées de capitaux comprennent les investissements directs étrangers (IDE), les investissements de portefeuille et autres entrées d'investissements enregistrés par le Fonds monétaire international dans le cadre de son système de comptabilité des actifs/passifs. Une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation des chiffres relatifs aux entrées de capitaux, car certains chiffres pour 2021 et les entrées de portefeuille sont manquants.

Sources : Calculs des auteurs d'après FMI (2022a), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données), www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2022/October; OCDE (2022a), *Comité d'aide au développement de l'OCDE* (base de données), <https://stats-1.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=TABLE2A>; Banque mondiale (2022a), *Indicateurs du développement mondial* (base de données), <https://data.worldbank.org/products/wdi>; FMI (2022b), *Balance of Payments and International Investment Position Statistics (BOP/IIP)* (base de données), <https://data.imf.org/?sk=7A51304B-6426-40C0-83DD-CA473CA1FD52>; FMI (2022c), *Investment and Capital Stock Dataset (ICSD)* (base de données), <https://data.imf.org/?sk=1CE8A55F-CFA7-4BC0-BCE2-256EE65AC0E4>; et Banque mondiale-KNOMAD (2022), *Remittances* (base de données), www.knomad.org/data/remittances.

StatLink <https://stat.link/ielju8>

Graphique 1.2. Investissements directs étrangers en faveur de nouveaux projets en Afrique, par secteur d'activité, pays d'origine et de destination, 2017-22



Note : La base de données fDi Markets est utilisée uniquement à des fins d'analyse comparative. Elle ne permet pas de déduire les montants d'investissement réels, car ces données se basent sur les annonces initiales de projets d'investissement, dont une partie ne se concrétise pas. AGO = Angola, DZA = Algérie, ETH = Éthiopie, GHA = Ghana, KEN = Kenya et MOZ = Mozambique. TIC = technologies de l'information et de la communication.

Source : Calculs des auteurs d'après fDi Intelligence (2022), fDi Markets (base de données), www.fdiintelligence.com/fdi-markets.

StatLink <https://stat.link/knypte>

Les investissements durables n'ont pas encore su saisir toutes les opportunités qu'offrent les économies africaines

Forts de leurs multiples atouts, les pays africains représentent une véritable manne pour les investisseurs du monde entier. Leur population est de loin la plus jeune de tous les continents, avec un âge médian de 19 ans (contre 30 pour l'Amérique latine et Caraïbes, 31 pour l'Asie en développement et 42 pour l'Europe [ONU DESA, 2022]), et devrait presque doubler d'ici 2050, passant d'environ 1.4 milliard d'habitants à près de 2.5 milliards. L'Afrique concentrera ainsi plus de la moitié de la croissance démographique mondiale (ONU DESA, 2022 ; BAFD/OCDE/PNUD, 2015). En 2022, c'était aussi la seule région du monde où le financement des start-ups affichait une croissance annuelle positive (5 %) (Cuvellier, 2023). On estime par ailleurs que les rendements agricoles des céréales et grains pourraient doubler ou tripler dans une grande partie du continent, augmentant la production mondiale de 20 % (McKinsey, 2019). La production de cobalt – intrant essentiel à la production des batteries – de la République démocratique du Congo représente à elle seule 70 % de la production totale mondiale (ANRC, 2021). De 2011 à 2020, le stockage de carbone des forêts africaines a augmenté de 11.6 millions de kilotonnes d'équivalent CO₂, alors qu'il a diminué de 13 millions de kilotonnes dans celles des autres régions du monde. 59% de cette augmentation revient aux forêts d'Afrique centrale, désormais reconnues comme le plus grand puits de carbone de la planète. Le continent détient enfin 60 % des meilleures ressources solaires mondiales (AIE, 2022a).

L'Afrique a bénéficié d'une forte croissance, soutenue par les investissements, qui n'a toutefois pas suffisamment stimulé la transformation productive. Depuis le début du XXI^e siècle, le continent affiche le deuxième taux de croissance économique le plus élevé au monde après l'Asie en développement. La croissance africaine reprend de la vigueur après la récession mondiale de 2020 : estimée à 3.7 % en 2023 et projetée à 4.2 % en 2024, elle se classe après l'Asie en développement et devant l'Amérique latine et les Caraïbes, respectivement à 5 % et 1.6 % pour 2023 et 4.9 % et 2.2 % pour 2024. Des taux d'investissement élevés ont alimenté cette croissance africaine, comme en atteste la contribution de la formation brute de capital fixe à la croissance du produit intérieur brut (PIB), qui a atteint un pic de 1.2 points de pourcentage en 2017-19 avant de décliner en 2020-22 pendant la pandémie de COVID-19 (Graphique 1.1). Dans l'ensemble, ce dynamisme économique n'a toutefois pas suffisamment favorisé la transformation productive, notamment la création d'emplois et l'intégration des chaînes de valeur (CUA/OCDE, 2018, 2019, 2022).

L'investissement durable est essentiel pour inscrire la transformation productive dans une trajectoire d'inclusion et de résilience. Lors de la mobilisation et de l'affectation des investissements, les pays africains doivent concilier les cibles économiques de la transformation productive avec d'autres objectifs d'ordre plus social et environnemental tels que l'inclusion et la résilience au changement climatique (Encadré 1.1). Il leur faut par exemple trouver le juste équilibre entre production d'énergie et réduction des émissions de carbone, exploitation et conservation des terres agricoles, ou encore création massive d'emplois et normes du travail. Face aux nouveaux défis mondiaux du XXI^e siècle, l'investissement durable peut leur permettre de tirer le meilleur parti de leurs atouts uniques tout en réduisant leur vulnérabilité aux crises et aux chocs.

Encadré 1.1. Agenda 2063 et investissement durable : approche retenue dans ce rapport

Le plan d'action de l'Agenda 2063 de l'Union africaine vise une transformation alliant productivité et durabilité. Il aspire ainsi à « une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable » (CUA, 2015). Si la création d'emplois de qualité et le développement de secteurs à forte productivité demeurent des objectifs essentiels

Encadré 1.1. Agenda 2063 et investissement durable : approche retenue dans ce rapport (suite)

(CUA/OCDE, 2018), le continent africain se doit désormais d'inscrire sa transformation économique sous le signe de l'action contre le changement climatique et de la préservation de ses milieux naturels. L'Agenda 2063 fait d'ailleurs explicitement mention de la durabilité environnementale, en appelant à ce que « les richesses naturelles de l'Afrique, son environnement et ses écosystèmes [soient] valorisés et préservés, au sein d'économies et de communautés résilientes au climat » (CUA, 2015).

Un investissement est dit « durable » lorsque la somme de ses bénéfices escomptés sur le plan économique, social et environnemental est supérieure à son coût global. La durabilité économique correspond à la viabilité à long terme d'une activité de marché pour tous les acteurs concernés. La durabilité sociale désigne quant à elle les effets sur le développement humain, le bien-être individuel et les résultats collectifs tels que la paix et la cohésion sociale (Pacte mondial des Nations Unies, 2022). On parle enfin de durabilité environnementale lorsque l'activité de l'investissement s'opère dans le respect des limites des systèmes écologiques essentiels au maintien de la vie sur Terre (en tenant par exemple compte des problématiques de changement climatique, de pollution chimique et d'utilisation de l'eau douce) (NBS, 2022). Différents cadres mondiaux s'attachent au suivi des résultats en matière de durabilité, notamment les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et diverses normes environnementales, sociales et de gouvernance (OCDE, 2022b).

Cette édition 2023 des *Dynamiques du développement en Afrique* se propose d'identifier les investissements susceptibles d'offrir le meilleur équilibre et de minimiser les arbitrages entre durabilité économique, sociale et environnementale, en replaçant chacune de ces dimensions dans le contexte de défis spécifiques au continent africain :

- **Durabilité économique : intégration régionale.** Les récentes crises ont rappelé la nécessité pour l'Afrique de réduire sa vulnérabilité aux chocs mondiaux grâce à une meilleure intégration des marchés et au renforcement des chaînes d'approvisionnement régionales (CUA/OCDE, 2022).
- **Durabilité sociale : création d'emplois et croissance inclusive.** Compte tenu de la croissance démographique de l'Afrique et des inégalités entre zones rurales et urbaines, la création massive d'emplois de qualité et d'opportunités pour les populations pauvres du continent est un préalable indispensable à la durabilité sociale (CUA/OCDE, 2018, 2019, 2021).
- **Durabilité environnementale : résilience climatique et transition énergétique juste.** Au vu de la faible contribution de l'Afrique au changement climatique et de sa vulnérabilité aux phénomènes météorologiques extrêmes, la mise en place de stratégies d'adaptation et d'investissement énergétique spécifiques à chaque pays est une priorité.

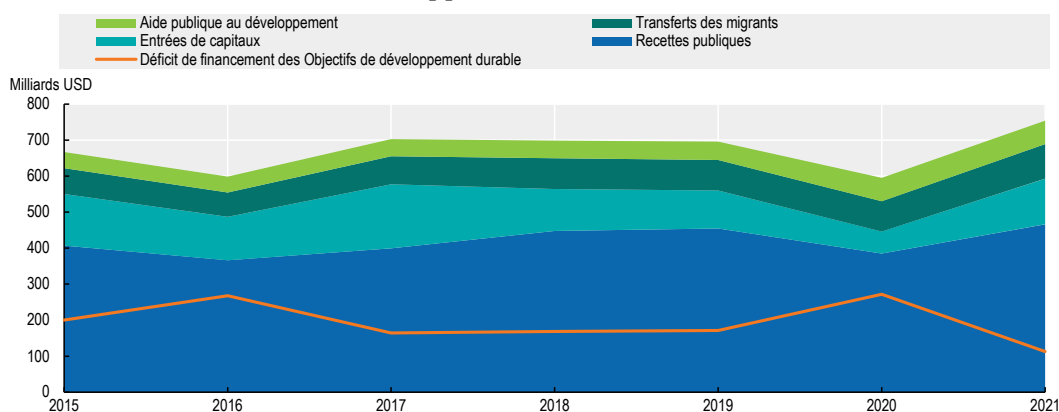
Afin d'appréhender l'investissement durable dans toute sa complexité, ce rapport entreprend une analyse comparative des sources publiques et privées de financement du développement durable entre les différentes régions, pays et secteurs. Il couvre un large éventail de bases de données, notamment sur l'investissement direct étranger (IDE), les multinationales, les recettes publiques, les fonds de pension, l'aide publique au développement (APD), l'investissement d'impact et la philanthropie, que viennent compléter des données primaires tirées d'une enquête et d'entretiens auprès d'investisseurs multinationaux. S'appuyant sur la littérature actuelle et les indicateurs disponibles, tels que les émissions de gaz à effet de serre et la création d'emplois, il compare les résultats des différents secteurs en matière de durabilité. Il propose enfin un certain nombre d'analyses complémentaires sur des secteurs spécifiques à fort potentiel, comme les énergies renouvelables et les infrastructures.

Malgré l'impact des crises mondiales, le déficit de financement des Objectifs de développement durable de l'Afrique peut être comblé

La pandémie de COVID-19, les répercussions mondiales des conflits et le changement climatique accentuent les besoins de financement durable de l'Afrique.

- En 2020, le déficit annuel de financement des Objectifs de développement durable de l'Afrique (soit l'écart entre les financements nécessaires pour la réalisation des ODD et les ressources disponibles) a atteint 272 milliards USD, son niveau le plus élevé depuis le début des projections en 2015 (Graphique 1.3), en grande partie sous l'effet de la pandémie de COVID-19. Si la disponibilité des financements a connu une embellie en 2021, la dégradation de la conjoncture macroéconomique en 2022 risque toutefois de creuser à nouveau ce déficit.
- Les répercussions des conflits créent des besoins de financement supplémentaires et pèsent sur les finances africaines. Les récents conflits ont en effet entraîné des perturbations des chaînes d'approvisionnement et l'augmentation des prix de produits d'importation essentiels (denrées alimentaires, énergie et engrais), tout en alimentant l'inflation et en provoquant un durcissement mondial des politiques monétaires. Pourraient en découler des besoins annuels de financements supplémentaires de 6 à 10 milliards USD pour les pays africains importateurs de produits de base (FMI, 2022d).
- Dans l'optique de limiter le réchauffement climatique à 1.5°C à l'horizon 2030, les pays africains ont un besoin de financement estimé à 277 milliards USD par an afin de mettre en œuvre leurs contributions déterminées au niveau national, conformément à l'Accord de Paris – un montant près de dix fois supérieur aux 29.5 milliards USD mobilisés jusqu'ici (CPI, 2022).

Graphique 1.3. Financements disponibles et déficit de financement des Objectifs de développement durable, 2015-21



Note : Consulter l'Annexe 1.A pour plus d'informations.

Source : Calculs des auteurs d'après OCDE (2022b), *Global Outlook on Financing for Sustainable Development 2023: No Sustainability Without Equity*, <https://doi.org/10.1787/fcbe6ce9-en> ; FMI (2022a), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données), www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2022/October ; OCDE (2022a), *Comité d'aide au développement de l'OCDE* (base de données), <https://stats1.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=TABLE2A> ; Banque mondiale (2022a), *Statistiques sur la dette internationale* (base de données), <https://databank.worldbank.org/source/international-debt-statistics> ; FMI (2022b), *Balance of Payments and International Investment Position Statistics (BOP/IIP)* (base de données), <https://data.imf.org/?sk=7A51304B-6426-40C0-83DD-CA473CA1FD52> ; Banque mondiale-KNOMAD (2022), *Remittances* (base de données), www.knomad.org/data/remittances ; CNUCED (2020b), « Economic Development in Africa Report 2020: Press Conference », communiqué de presse, <https://unctad.org/osgstatement/economic-development-africa-report-2020-press-conference>.

StatLink  <https://stat.link/7ace98>

La diminution des recettes fiscales et la hausse des niveaux d'endettement et des taux d'intérêt placent de nombreux pays africains en situation de surendettement. Si les recettes publiques restent de loin la principale source de financement, elles ont connu un fort recul dans le sillage de la pandémie de COVID-19 (Graphique 1.3), tandis que le PIB par habitant enregistrait une baisse de 4.1 % en 2020. Les gouvernements africains ont ainsi vu leurs recettes diminuer de 6.2 % par habitant en 2020 par rapport à 2015 (en tenant compte de la croissance démographique et de l'inflation). L'augmentation du niveau d'endettement, dont une part croissante est contractée auprès de créanciers privés, a contribué à faire passer le coût du service de la dette de seulement 3 % à plus de 5 % du revenu national brut sur la période 2010-20. La hausse des taux d'intérêt à l'échelle mondiale depuis mars 2022 a par ailleurs accentué la pression sur les gouvernements africains en impactant les liquidités et les taux de change mondiaux et en entraînant des sorties d'investissements de portefeuille. En février 2023, le Fonds monétaire international (FMI) identifiait 8 pays africains en situation de surendettement¹, et 13 autres² à risque élevé de surendettement (FMI, 2023). Entre 2021 et 2022, le rendement des euro-obligations a par exemple plus que triplé pour le Ghana et plus ou moins doublé pour l'Égypte, le Gabon, le Kenya, le Nigéria et la Tunisie, entraînant leur exclusion du marché (Smith, 2022). Les mécanismes d'allègement de la dette peuvent libérer les pays d'une partie de leur fardeau, à l'instar de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD) du G20, ou encore du Cadre commun du G20 et du Club de Paris pour le traitement de la dette au-delà de l'ISSD (Ekeruche, 2022 ; FMI, 2021a).

L'APD à destination de l'Afrique doit continuer à augmenter, notamment en vue de l'adaptation au changement climatique. L'APD a augmenté en réponse à la pandémie de COVID-19, avec des versements d'environ 65 milliards USD aux pays africains en 2020 et 2021, contre moins de 51 milliards en 2019. Toutefois, en 2020, cette augmentation n'a pas permis de pallier l'insuffisance des dépenses des gouvernements africains et des entrées financières (Graphique 1.3), pas plus que l'APD n'a encore atteint les niveaux promis par la communauté internationale. En 2020, les pays à revenu élevé ont fourni et mobilisé 83.3 milliards USD en faveur de l'action climatique dans les pays en développement, manquant l'objectif des 100 milliards USD fixé en 2009 à Copenhague, lors du Sommet des Nations Unies sur le climat (OCDE, 2022c). De 2019 à 2020, le financement public international de la lutte contre le changement climatique à destination des pays africains n'a progressé que de façon marginale, passant de 22.3 à 24.3 milliards USD (CPI, 2022). Or, les pays aux ressources budgétaires les plus limitées sont aussi les plus vulnérables au changement climatique : en moyenne, les pays à faible revenu d'Afrique auraient ainsi besoin de l'équivalent de 21 % de leur PIB pour mettre en œuvre leurs contributions déterminées au niveau national, contre seulement 9 % pour les pays à revenu intermédiaire (CPI, 2022).

Le déficit de financement des Objectifs de développement durable de l'Afrique reste faible en comparaison des ressources disponibles. Le déficit moyen du continent, estimé dans le présent rapport à 194 milliards USD pour la période 2015-21 (Graphique 1.3), équivaldrait ainsi à la réaffectation annuelle de moins de 0.2 % du stock mondial total de 112 000 milliards USD – ou de 10.5 % du stock africain de 1 800 milliards USD – d'actifs sous gestion (BCG, 2022 ; Juvonen et al., 2019). Une réaffectation annuelle de 0.2 % porterait l'allocation totale d'actifs mondiaux sous gestion à destination de l'Afrique de moins de 1 % à l'heure actuelle (Tableau 1.1) à environ 2.3 % d'ici 2030, une part encore largement inférieure à celle du continent dans le PIB mondial (2.9 % en 2020).

La part du continent africain dans les investissements mondiaux a stagné

En Afrique, les crises mondiales ont accentué l'incertitude, le risque et la dette souveraine – autant d'obstacles à l'investissement. Le « paradoxe de Lucas », décrit pour la première fois dans un article de l'économiste du même nom (Lucas, 1990), met en

évidence le défaut de circulation des capitaux mondiaux des pays riches vers les pays pauvres, et ce malgré des rendements marginaux plus élevés dans les économies de ces derniers. D'après des études empiriques, différents facteurs institutionnels nationaux, tels que la stabilité du gouvernement et la qualité des processus administratifs, en seraient les principales causes (Alfaro et al., 2008). Si les récentes crises mondiales ont eu peu d'effet sur les variables institutionnelles, elles ont en revanche exacerbé différents facteurs explicatifs alternatifs : les imperfections du marché des capitaux, en particulier l'incertitude, le risque, la dette souveraine et les biais nationaux (Leimbach et Bauer, 2022 ; Ndikumana et Boyce, 2003).

Tableau 1.1. Répartition de différentes sources d'investissement institutionnel entre les régions du monde

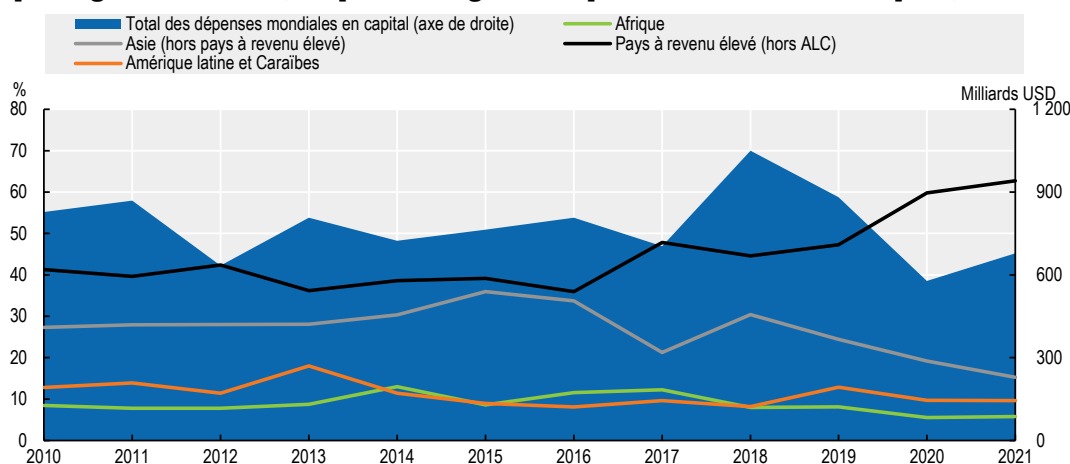
Type d'investissement	Monde	Afrique	Amérique latine et Caraïbes	Asie	Année
Capital-risque	600 milliards USD	5 milliards USD (0.8 %)	n.d.	n.d.	2021
Financement par actions	250.1 milliards USD	1.7 milliard USD (0.7 %)	5.3 milliards USD (2 %)	63.3 milliards USD (25 %)	T1 et T2 2022
Fonds de pension	3 300 milliards USD	24.5 milliards USD (~0.7 %)	57.9 milliards USD (1.76 %)	180 milliards USD (5.46 %)	2017-18
Compagnies d'assurance	1 800 milliards USD	0.36 milliard USD (~0.02 %)	2.88 milliards USD (0.16 %)	32.76 milliards USD (1.8 %)	2017-18

Note : Les chiffres relatifs au capital-risque et au financement par actions se basent sur des sources de données complètes. Les données sur les fonds de pension et les compagnies d'assurance sont quant à elles tirées de l'édition 2019 de l'*Annual Survey of Large Pension Funds and Public Pension Reserve Funds* de l'OCDE (OCDE, 2019), enquête dans le cadre de laquelle 36 fonds de pension et 30 compagnies d'assurance ont fourni des données. Les chiffres relatifs aux fonds de pension et aux compagnies d'assurance ont été extrapolés à partir de leur notification d'investissements totaux dans les pays en développement.

Source : Compilation des auteurs d'après AVCA (2022), *Venture Capital in Africa Report*, www.avca-africa.org/media/2967/62644-avca-avca-venture-capital-in-africa-report-v13.pdf ; CB insights (2022), *State of Venture*, www.cbinsights.com/reports/CB-Insights-Venture-Report-Q2-2022.pdf ; et OCDE (2021a), *Mobilising Institutional Investors for Financing Sustainable Development in Developing Countries: Emerging Evidence of Opportunities and Challenges*, www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/Mobilising-institutional-investors-for-financing-sustainable-development-final.pdf.

Les événements qui ont récemment ébranlé la scène internationale ont accentué la préférence des IDE pour de nouveaux projets dans les pays à revenu élevé au détriment de ceux en développement, réduit la participation de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales, et pourraient entraîner une augmentation de la pauvreté. Ces dix dernières années, les IDE en faveur de nouveaux projets – reflet des tendances futures de l'investissement – ont enregistré une baisse annuelle moyenne de 3 %. Depuis 2016, ils se sont par ailleurs déplacés des pays en développement vers ceux à revenu élevé (Graphique 1.4), tendance qu'est venue accélérer la pandémie de COVID-19 en 2020-21. Les pays à revenu élevé (hors Amérique latine et Caraïbes) ont ainsi attiré 61 % des IDE en faveur de nouveaux projets (part la plus élevée jamais enregistrée), contre 17 % pour l'Asie en développement, 10 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et seulement 6 % pour l'Afrique (part la plus faible depuis 2004). La participation de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales a également stagné depuis la crise financière mondiale de 2008, s'établissant à seulement 1.7 % en 2019 (CUA/OCDE, 2022). La pandémie a exacerbé cette tendance, en partie avec le choix des multinationales des pays à revenu élevé de procéder à la relocalisation ou à une délocalisation de proximité de leur production afin de réduire leur exposition aux chocs de la chaîne d'approvisionnement, ou encore de reporter leurs décisions d'investissement face à l'instabilité mondiale. Selon les estimations de la Banque mondiale (Brenton, Ferrantino et Maliszewska, 2022), ce mouvement de relocalisation vers les pays à revenu élevé et la République populaire de Chine (ci-après « Chine ») pourrait faire basculer 52 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté, dont plus de 80 % en Afrique.

Graphique 1.4. Investissements directs étrangers en faveur de nouveaux projets, par région du monde, en pourcentage des dépenses mondiales en capital, 2010-21



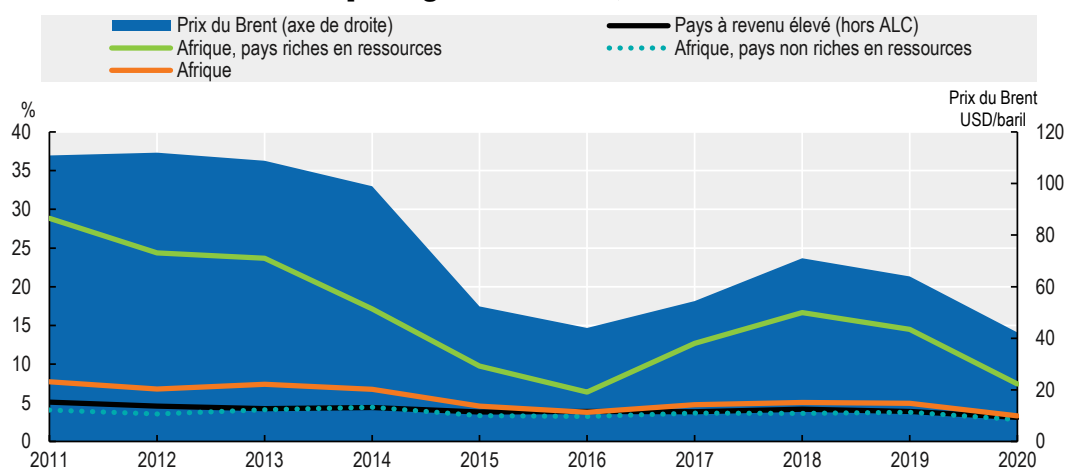
Note : ALC = Amérique latine et Caraïbes.

Source : Calculs des auteurs d'après fDi Intelligence (2022), fDi Markets (base de données), www.fdiintelligence.com/fdi-markets.

StatLink <https://stat.link/9fm2cq>

Le rendement des IDE en Afrique a diminué par rapport à ceux à destination des pays à revenu élevé. Ce resserrement des écarts de rendement entre les économies en développement et avancées a contribué à la diminution de la part des flux d'IDE à destination des pays en développement (Evenett et Fritz, 2021). En Afrique, la baisse de rendement des IDE est en grande partie imputable aux économies riches en ressources, sous l'effet de la baisse des prix du pétrole depuis 2011, jusqu'à leur rebond en 2021 (Graphique 1.5). À l'inverse, les entrées d'IDE dans les pays non exportateurs de ressources naturelles (comme l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar et Maurice) se sont montrées relativement plus résilientes (Ideue, 2019).

Graphique 1.5. Taux de rendement des investissements directs étrangers, par région du monde, 2011-20



Note : Le taux de rendement des IDE se mesure en rapportant les bénéfices dégagés durant l'année t aux investissements réalisés pendant l'année t et t-1 (CNUCED, 2019). Les données sur l'Afrique couvrent 28 pays. Sur les 9 pays du continent riches en ressources, seuls l'Angola et le Nigéria disposent d'une série temporelle complète. ALC = Amérique latine et Caraïbes.

Source : Calculs des auteurs d'après FMI (2022b), Balance of Payments and International Investment Position Statistics (BOP/IIP) (base de données), <https://data.imf.org/?sk=7A51304B-6426-40C0-83DD-CA473CA1FD52>.

StatLink <https://stat.link/k9pg7q>

Comparé aux autres régions du monde, l'Afrique attire la part la plus faible de capital des investisseurs institutionnels. Ces dix dernières années, le stock mondial d'actifs sous gestion est passé de 48 000 milliards USD en 2010 à plus de 112 000 milliards USD en 2021, malgré les ralentissements économiques. Même lors de la première année de la pandémie de COVID-19, ce type d'actifs a encore augmenté à la vitesse record de 12 % (BCG, 2022). L'Afrique reçoit toutefois de différents types d'investisseurs la part la plus faible du capital mondial, allant de 0.8 % pour le capital-risque à seulement 0.02 % pour les compagnies d'assurance (Tableau 1.1).

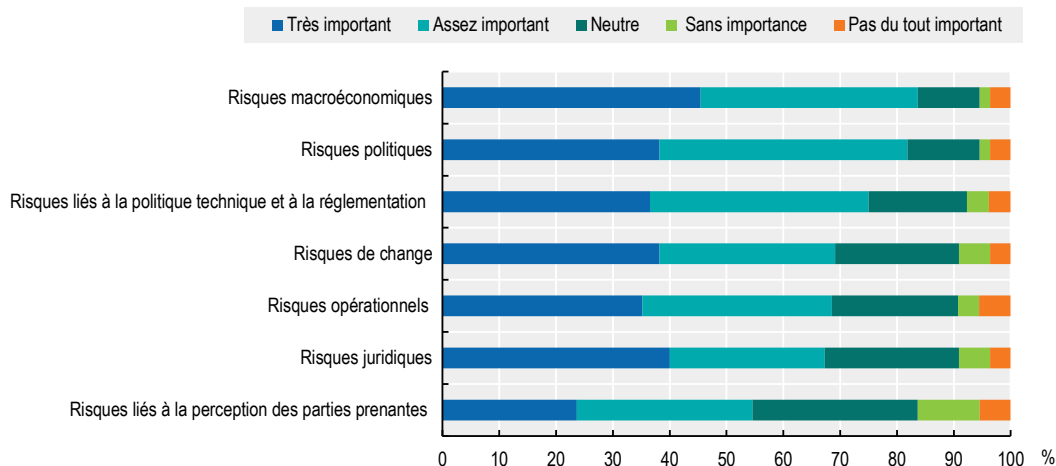
Le manque de confiance des investisseurs et le coût plus élevé du capital expliquent en partie la part plus faible des investissements dans de nombreux pays africains que dans d'autres régions du monde

Parmi les multiples facteurs susceptibles d'attirer davantage d'investissements mondiaux, les pays africains peuvent s'attacher à améliorer la confiance des investisseurs et à réduire le coût du capital. Les crises mondiales ont accentué les effets négatifs de l'incertitude, du risque et de l'asymétrie d'information, qui caractérisent l'investissement dans de nombreux pays africains (mais pas tous). Il apparaît donc essentiel de s'attaquer aux obstacles spécifiques à la confiance et à la prise de décision des investisseurs pour inverser les tendances actuelles et maintenir des niveaux élevés d'investissement, même en cas de nouveaux chocs.

Le risque et le manque d'informations demeurent des obstacles à l'investissement dans de nombreux pays africains

Les investisseurs étrangers continuent de voir dans les risques économiques et politiques des freins à l'investissement. D'après de récentes données d'enquête, différents facteurs pesant sur la confiance des investisseurs depuis plusieurs décennies – tels que les conditions macroéconomiques, le risque politique, la faiblesse des systèmes réglementaires, l'augmentation de la dette et la volatilité des devises (Collier et Pattillo, 2000) – restent des sujets de préoccupation (Graphique 1.6). Les représentants de multinationales mondiales (interrogés dans le cadre de ce rapport) perçoivent ainsi l'instabilité politique et le manque de capacités réglementaires comme d'importants obstacles, notant que de brusques revirements dans ces domaines ont déjà pu les amener à retirer leurs investissements. Les personnes interrogées expriment notamment leur souhait d'une plus grande transparence dans le processus de négociation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), déplorant le peu d'informations publiques et l'insuffisance des possibilités de contribution technique.

Graphique 1.6. Réponses à la question de l'enquête de la CUA/OCDE auprès des investisseurs « Parmi les risques suivants, lesquels ont été les obstacles les plus importants pour vos investissements dans les pays africains ? »



Note : n = 52 à 55. L'enquête a été menée en septembre 2022 auprès des réseaux des conseils d'affaires africains et du Forum des affaires UE-Afrique. Les différentes catégories de risques sont classées par moyenne pondérée. Les exemples suivants étaient proposés à titre indicatif : risques macroéconomiques – volatilité économique, défaillance du gouvernement ; risques de change – dévaluation, fluctuation ; risques opérationnels – fragilité des chaînes d'approvisionnement, disponibilité des ressources ; risques juridiques – caractère exécutoire des contrats ; risques politiques – protectionnisme, favoritisme, changements de politique rétroactifs ; risques liés à la politique technique et à la réglementation – octroi de licences, fiscalité, réglementation, processus de passation de marchés ; risques liés à la perception des parties prenantes – opposition de la direction ou des actionnaires à la réalisation d'investissements en Afrique.

StatLink  <https://stat.link/38tgnw>

Les investisseurs prennent en considération les risques liés aux facteurs politiques, notamment la gouvernance. Si les investisseurs se sont traditionnellement tournés vers l'Afrique pour l'accès aux marchés, la croissance et les ressources naturelles (Onyeiwu et Shrestha, 2016 ; Cheung et al., 2012), des données récentes suggèrent que la considération préalable des facteurs politiques peut leur paraître tout aussi importante (Andoh et Cantah, 2020 ; Calderon et al., 2019 ; Osabutey et Okoro, 2015). La bonne gouvernance s'avère ainsi particulièrement propice à l'investissement dès lors que les pays atteignent un seuil minimal de stabilité gouvernementale, de responsabilité démocratique, d'ordre public et de qualité administrative (Yeboua, 2020).

Pouvant limiter l'exposition aux risques, les modes d'entrée sur les marchés étrangers sans prise de participation (contrats de licence, de franchise et de gestion) sont devenus plus courants. En augmentation rapide depuis 20 ans, leur croissance devance désormais celles des IDE (Qiang, Liu et Steenbergen, 2021). À cheval entre le commerce sans lien de dépendance et l'IDE, ce type d'accord permet aux multinationales axées sur les technologies d'accéder aux marchés étrangers par le biais de contrats et de canaux numériques sans besoin d'une présence physique importante (CNUCED, 2020b).

Exacerbé par la fragmentation des marchés africains, le manque d'informations et de données freine l'investissement. Des entretiens approfondis, l'examen de la littérature existante et l'enquête menée pour le présent rapport par la CUA/OCDE auprès des investisseurs le confirment tous : un manque global d'informations et de données entrave l'évaluation des opportunités d'investissement sur les marchés africains (voir également Pineau, 2014). Le manque de données peut entraîner des retards, suscitant l'attentisme des investisseurs, voire l'échec des opérations d'investissement (en cas d'informations insuffisantes pour une prise de décision éclairée). Malgré les progrès de la mise en œuvre de la ZLECAF, les marchés africains restent hétérogènes, fragmentés et dotés de capacités statistiques variables, autant de facteurs qui augmentent les coûts de recherche et empêchent les économies d'échelle pour les investisseurs étrangers en quête de nouveaux marchés.

Le manque d'informations peut alimenter un phénomène de « prime de perception ». L'insuffisance des données statistiques par exemple génère de l'incertitude, entraînant une perception excessive des risques réels de l'investissement. Cette difficulté d'évaluation des risques laisse alors davantage de place à la subjectivité de perception des investisseurs, ce qui peut avoir un impact direct sur leurs décisions (Jaspersen et al., 2000), ou indirect via l'augmentation du coût du capital (Fofack, 2021).

Le coût du capital est élevé pour de nombreux pays africains

Le coût du capital a fortement augmenté pour les gouvernements africains en raison des conflits et du durcissement de la politique financière mondiale, avec pour effet l'exclusion de la plupart des pays des marchés des capitaux. L'écart de rendement d'une euro-obligation africaine moyenne (une mesure du coût potentiel de l'emprunt sur les marchés de capitaux) parmi 20 pays africains émettant ce type d'obligations a ainsi atteint son niveau le plus élevé depuis 15 ans, à environ 12 % en septembre 2022, éclipsant les précédents pics d'environ 9 % pendant la crise financière mondiale de 2008 et d'environ 10 % durant la crise du COVID-19 en 2020. En septembre 2022, seuls le Maroc et l'Afrique du Sud présentaient des rendements obligataires suffisamment faibles pour leur garantir avec une relative certitude l'accès aux marchés de capitaux, alors que même ceux-ci avaient respectivement grimpé à plus de 7 % et 8 %, doublant quasiment leur niveau de 2021 (Smith, 2022).

La mauvaise notation financière de nombreux pays africains renchérit le coût du capital. La notation souveraine indique la probabilité pour une entité souveraine d'honorer ses obligations financières étrangères ou d'y faire défaut. En plus d'influer sur les conditions de la dette souveraine, elle sert de référence aux créanciers privés (ONU, 2022). Elle a ainsi une incidence sur le coût des capitaux publics et privés (taux d'intérêt, durée des prêts). Les investisseurs privés se basent principalement sur les notations émises par les agences de notation (Encadré 1.2), tandis que les organismes de crédit à l'exportation (par exemple, Coface, SACE) et les organisations internationales (comme le FMI ou l'OCDE) établissent leur propre notation afin de déterminer les conditions financières que les sources de financement public peuvent offrir. Le coût élevé du capital constitue un obstacle à l'investissement, en particulier dans les secteurs nécessitant d'importantes dépenses initiales en capital (Encadré 1.3).

Encadré 1.2. Influence des agences de notation financière sur le coût du capital en Afrique

Établie par les agences mondiales de notation financière telles que Moody's, Standard & Poor's et Fitch, la notation du risque-pays joue un rôle essentiel dans l'évaluation du risque d'investissement. En plus de facteurs quantifiables (tels que les recettes publiques ou le niveau d'endettement), les agences de notation font appel à l'avis et aux prévisions d'analystes, se servant notamment de ces critères qualitatifs subjectifs pour l'évaluation du risque politique (Bouchet et al., 2003). En décembre 2022, les principales agences de notation ont attribué au Botswana et à Maurice une note de catégorie investissement, au vu de leur niveau élevé de stabilité politique et de leur engagement à honorer le paiement de leur dette, tandis qu'elles classaient la Côte d'Ivoire, le Maroc et l'Afrique du Sud dans la catégorie spéculative (Trading Economics, 2022).

Des voix s'élèvent toutefois contre ces agences de notation, dénonçant leur manque de transparence et leur surestimation des risques concernant les pays africains. Ces critiques se sont intensifiées après la rétrogradation de 17 pays africains en 2020, au début de la pandémie

Encadré 1.2. Influence des agences de notation financière sur le coût du capital en Afrique (suite)

de COVID-19, soit le nombre le plus élevé pour les régions en développement (OCDE, 2022d). Ces rétrogradations sont souvent procycliques, entraînant une hausse du coût du capital pour les pays africains à un moment où les dépenses devraient justement augmenter (Fofack, 2021). D'après leurs détracteurs, les agences de notation auraient tendance à surestimer le risque d'investissement dans les pays africains en raison du manque d'informations. Les pays du continent peuvent en effet ne pas disposer des données historiques et détaillées sur lesquelles se basent les méthodologies de notation, tandis que les principales agences affichent une capacité limitée d'évaluation directe et approfondie des risques des entreprises et gouvernements africains. Peut en résulter un phénomène de « suivisme » : les agences de notation suivent alors les tendances de notation des autres, plutôt que de se fonder sur des évaluations indépendantes (Mutize, 2022 ; Pandey, 2020). Pour la plupart des pays africains, ces notations ne sont par ailleurs pas sollicitées (Ahouassou, 2011), ce qui peut inciter les agences à baisser les notes (Fulghieri et al., 2014). Malgré différentes démarches de refus et d'appel de la part des gouvernements africains, ces efforts n'ont jusqu'ici donné lieu à aucune révision des notations, en partie en raison de la gestion directe de ces procédures par les agences de notation (Mutize, 2022). Ces agences dissuadent en outre les gouvernements africains de restructurer leur dette, dans la mesure où elles considèrent toute restructuration comme un défaut souverain, impactant négativement la notation (CUA/CENUA, 2021).

Les responsables politiques peuvent inciter les agences de notation à adopter un comportement plus équitable sur le marché, à renforcer la transparence de leurs méthodologies et à partager davantage leurs données. Parmi les propositions ambitieuses à cet égard figure la création de nouvelles agences de notation impartiales, au niveau mondial ou dans le cadre de l'Union africaine (Fofack, 2021 ; Sovereign Group, 2022). L'Afrique du Sud a de son côté opté pour une approche plus immédiate : elle exige l'agrément local des agences de notation, ce qui permet un examen réglementaire en cas de présomption de pratiques anticoncurrentielles et l'imposition d'amendes (Mutize, 2022). Il serait par ailleurs possible d'améliorer la transparence et la redevabilité des agences de notation en les obligeant à préciser dans quelle mesure leur notation se base sur des modèles ou sur des avis subjectifs, à différencier les notes à court terme de celles à long terme tenant compte des trajectoires de transition climatique, et à coordonner et partager leurs données avec une organisation internationale telle que le FMI (Fofack, 2021 ; ONU, 2022 ; voir également le chapitre 2).

Encadré 1.3. Secteur des énergies renouvelables en Afrique et coût du capital

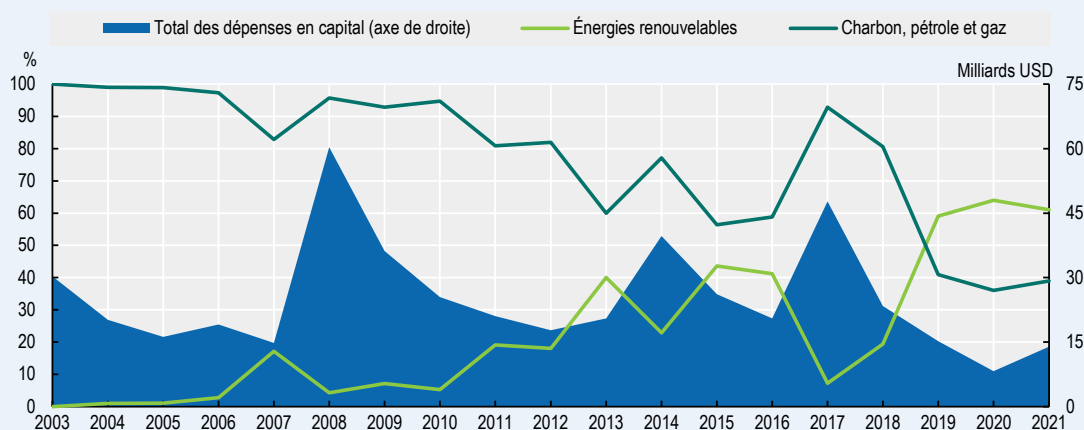
La production d'énergie renouvelable constitue une opportunité concrète d'investissement durable en Afrique, pouvant s'inscrire en soutien de plusieurs priorités de développement du continent, comme l'accès à l'électricité, la limitation des émissions de carbone, la réduction de la dépendance à l'égard de l'extraction de ressources naturelles et des importations de combustibles, et la création d'emplois (AIE, 2022a ; OCDE/Banque mondiale/PNUF, 2021 ; RES4Africa, 2022 ; CENUA, 2016).

Les nouveaux investissements dans le secteur de l'énergie en Afrique privilégient de plus en plus les énergies renouvelables au détriment des combustibles fossiles, malgré le regain des investissements dans certains marchés pétroliers et gaziers du continent suite à la crise énergétique mondiale de 2022. La part des énergies renouvelables dans le total des IDE en faveur de nouveaux projets dans le secteur de l'énergie est ainsi passée de 5 % en 2010 à 61 % en 2021 (Graphique 1.7). Malgré une tendance générale à la baisse dans tous les secteurs pendant la


Encadré 1.3. Secteur des énergies renouvelables en Afrique et coût du capital (suite)

pandémie de COVID-19, la valeur des opérations de financement de projets internationaux dans le secteur des énergies renouvelables en Afrique a augmenté de 19 % en 2020 et de 117 % en 2021 (CNUCED, 2022b). Le solaire est devenu une composante majeure de la production d'énergie renouvelable du continent au cours de la dernière décennie. Il devrait devenir de loin la source d'énergie la plus économique en Afrique à l'horizon 2030 (18-49 USD par MWh contre 33-86 USD pour l'éolien terrestre et 30-110 USD pour le gaz) (AIE, 2022a). Sous l'impulsion d'entreprises comme ZOLA Electric (Off Grid Electric), EcoZoom, M-Kopa et Mobisol (Engie Energy Access), le continent est devenu la première destination des investissements dans les solutions hors-réseau, attirant 70 % (1.7 milliard USD) du total mondial entre 2010 et 2020 (IRENA et BAfD, 2022, d'après les données de Wood Mackenzie, 2021). Néanmoins, en 2022, les tentatives de l'Europe de diversifier son approvisionnement pour se départir de sa dépendance au gaz naturel russe ont alimenté les investissements dans certains marchés pétroliers et gaziers africains. En juillet 2022, les gouvernements de l'Algérie, du Niger et du Nigéria ont ainsi signé un protocole d'accord pour la construction d'un gazoduc transsaharien, un projet chiffré à 13 milliards USD prévoyant l'envoi de jusqu'à 30 milliards de mètres cubes de gaz par an vers l'Europe (Chikhi, 2022).

Graphique 1.7. Investissements directs étrangers en faveur de nouveaux projets dans les secteurs de l'énergie en Afrique, dépenses en capital, 2003-21



Source : Calculs des auteurs d'après fDi Intelligence (2022), fDi Markets (base de données), www.fdiintelligence.com/fdi-markets.

StatLink  <https://stat.link/mp5z0e>

Le coût élevé du capital est particulièrement préjudiciable aux investissements dans le secteur des énergies renouvelables. À titre d'exemple, après la décision de la banque centrale du Ghana de relever son taux de référence à 17 % (contre 3,5 % aux États-Unis), le coût du kilowattheure pour les systèmes d'énergie solaire s'est vu multiplié par huit par rapport à celui d'une centrale à gaz (Kincer et Moss, 2022). La pandémie de COVID-19 a inversé une lente tendance à la baisse du coût moyen pondéré du capital pour les projets énergétiques en Afrique, qui était en 2021 environ sept fois plus élevé qu'en Europe et en Amérique du Nord (AIE, 2022a). Ce coût varie considérablement à travers le continent pour les projets d'énergie renouvelable (de 8 % à 32 %). Les primes de risque les plus élevées s'appliquent en outre souvent aux pays qui ont le plus besoin d'investissements (Ameli et al., 2021).

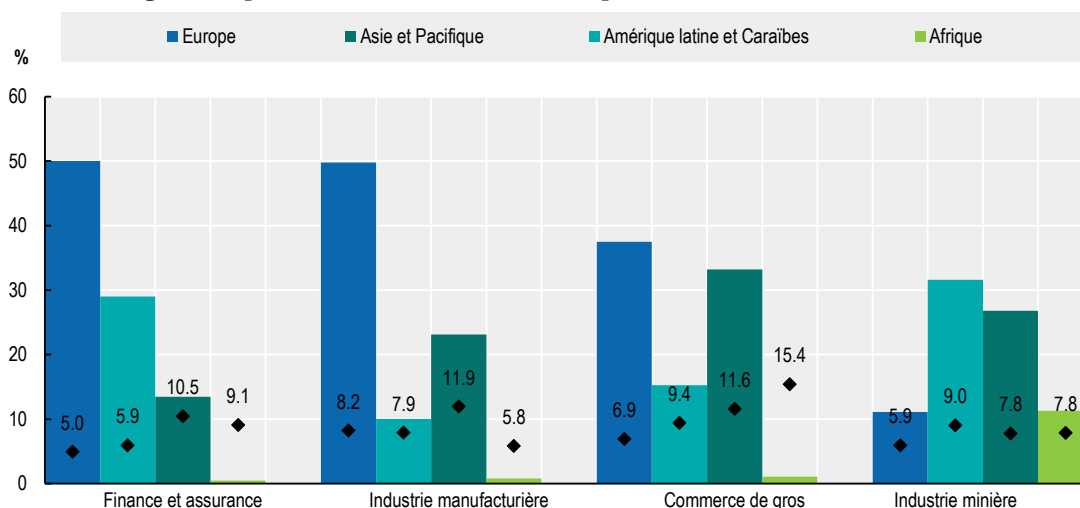
Les investissements restent bien en deçà des niveaux nécessaires à l'Afrique pour lui permettre d'atteindre ses objectifs de production d'énergie propre. Le continent abrite 60 % des meilleures ressources solaires mondiales, mais seulement 1 % de la capacité photovoltaïque installée (AIE, 2022a). L'accès généralisé à une énergie moderne propre en Afrique à l'horizon 2030 nécessiterait d'investir chaque année 25 milliards USD, soit un peu plus de 1 % du total des investissements

Encadré 1.3. Secteur des énergies renouvelables en Afrique et coût du capital (suite)

énergétiques au niveau mondial. Loin d'atteindre ces objectifs, les investissements annuels actuels devraient être multipliés par près de huit pour assurer l'accès universel à l'énergie sur le continent d'ici à 2030 (AIE, 2022a). Les investissements devront en outre délaisser les énergies fossiles au profit de l'électrique et d'utilisations finales telles que les bâtiments basse consommation. Enfin, la transition énergétique durable de l'Afrique ne pourra pas se faire sans les capitaux privés, qui devront couvrir 60 % des investissements énergétiques cumulés d'ici 2030 (AIE, 2022a).

Le meilleur rendement des placements en Afrique par rapport à d'autres régions du monde n'entraîne pas nécessairement une augmentation des montants investis. Historiquement, la supériorité des rendements des investissements dans les pays africains ne s'est pas traduite par une hausse des montants investis, les investisseurs escomptant des bénéfices plus élevés en compensation de risques également plus importants (Asiedu, 2002). Au cours des dix dernières années, les taux de rendement corrigés des risques ont ainsi baissé en raison de l'incertitude politique (autour, par exemple, des mesures protectionnistes) (Evenett et Fritz, 2021). Les IDE en quête de marché dans des secteurs tels que le commerce de détail, les technologies de l'information et de la communication (TIC), les services financiers et d'autres services aux consommateurs ont moins augmenté en Afrique que dans d'autres régions du monde, malgré des rendements plus élevés. Alors qu'elles dégagent de leurs activités sur le continent africain des rendements supérieurs à ceux engrangés dans d'autres régions du monde, des entreprises américaines opérant dans les secteurs du commerce de gros, de la finance et de l'assurance réalisent par exemple moins de 1 % de leurs investissements étrangers en Afrique (principalement en Égypte, au Nigéria et en Afrique du Sud) (Graphique 1.8).

Graphique 1.8. Parts et taux de rendement intra-sectoriels des investissements directs étrangers en provenance des États-Unis, par destination et secteur, 2017-21



Note : Les barres représentent les parts intra-sectorielles des stocks d'IDE en provenance des États-Unis par destination d'investissement et les losanges, les taux de rendement de ces IDE par secteur d'investissement, que l'on mesure en rapportant les bénéfices dégagés pendant l'année t à la moyenne des engagements durant l'année t et t-1 (CNUCED, 2019). Ce graphique présente les moyennes pour la période 2017-21 dans les secteurs et destinations sélectionnées. Les secteurs sont classés par ordre décroissant du stock total d'IDE.

Source : Calculs des auteurs d'après U.S. Bureau of Economic Analysis (2022), U.S. BEA (base de données), <https://apps.bea.gov/iTable/iTable.cfm?ReqID=2&step=1>.

StatLink <https://stat.link/d6e4pc>

La majorité des projets d'infrastructure dans les pays africains ne bénéficient pas des investissements nécessaires pour réussir, mais les spécificités de certains pays profitent aux investisseurs expérimentés. Dans le domaine des infrastructures, 80 % des projets échouent au stade de l'étude de faisabilité ou du plan d'affaires, seuls quelques-uns répondant aux attentes des investisseurs en matière de risque et de rendement (OCDE/ACET, 2020 ; McKinsey, 2020). L'Afrique affiche pourtant le taux de défaut le plus bas sur les dettes de financement de projets d'infrastructure, à 5.3 % contre 6.1 % en Asie et 10.1 % en Amérique latine (Kelhoffer, 2021). Les multinationales interrogées dans le cadre de ce rapport mettent en avant que leur expérience de certaines spécificités du continent leur permet d'y dégager des rendements plus élevés que dans d'autres régions du monde. Une fois couverts les coûts initiaux d'atténuation des risques (Encadré 1.4), un cercle vertueux peut ainsi se créer entre reconnaissance par les autres acteurs du marché, expertise opérationnelle, relations avec les gouvernements, économies d'échelle et innovation. Les nouveaux investisseurs s'appuient d'ailleurs souvent sur des intermédiaires expérimentés pour compenser le manque d'informations, créant un désavantage concurrentiel pour les petits investisseurs qui n'ont pas les moyens de s'offrir ce type de services.

Encadré 1.4. Stratégies d'atténuation des risques adoptées par les investisseurs en infrastructures

La mise en place de nombreuses mesures de vérification diligente et d'atténuation des risques contribue à expliquer le taux plus faible de sélection et de défaut des projets d'infrastructure dans les pays africains. Plusieurs gestionnaires d'actifs jouissant d'une certaine expérience sur le continent identifient ainsi les approches suivantes pour faire face aux défis caractéristiques des projets d'infrastructure :

- **La vérification diligente.** Les gestionnaires d'actifs opérant dans les pays africains sont souvent amenés à approfondir leur connaissance du terrain au fil du temps au prix de nombreuses recherches documentaires, de longs processus locaux de vérification diligente et d'importants efforts organisationnels (Deloitte, 2016). Si ces efforts au long cours améliorent le confort d'investissement dans la région et la qualité globale des projets d'infrastructure, l'importance de la mobilisation initiale à consentir décourage souvent les détenteurs d'actifs inexpérimentés ou de plus petite envergure.
- **Minimisation du risque.** Les gouvernements et institutions de financement du développement apportent souvent leur appui aux projets d'infrastructure en Afrique par le biais de cofinancements, de flux de revenus garantis ou de mesures de soutien au crédit. Sur la période 2015-20, les acteurs publics non nationaux (banques multilatérales de développement, institutions bilatérales de financement du développement, gouvernements d'autres pays d'Afrique ou de pays non africains, et fonds multilatéraux internationaux) constituaient les principales sources de financement des projets d'infrastructure dans une grande partie du continent (Lee et Gonzalez, 2022).
- **Contrôle du risque de change.** Les projets d'infrastructure, notamment dans le secteur de l'énergie, sont souvent rattachés au dollar américain ou à l'euro, ce qui minimise le risque de change. Le portefeuille de projets susceptibles d'être financés s'en trouve toutefois considérablement réduit. Dans des pays comme l'Éthiopie et le Zimbabwe, les dollars américains sont ainsi à la fois rares sur le marché et, lorsqu'ils sont disponibles, difficiles à rapatrier. En outre, la plupart des pays manquent de produits financiers adéquats sur les marchés en monnaie

Encadré 1.4. Stratégies d'atténuation des risques adoptées par les investisseurs en infrastructures (suite)

locale pour répondre aux besoins des investisseurs et financer les grands projets. Les investisseurs doivent donc souvent emprunter en devises étrangères pour financer des projets dont les flux de revenus sont en monnaie locale (Orbitt, 2020).

- **Stratégies de sortie.** La possibilité de se désengager des projets dans un délai donné est également un aspect dont se préoccupent la plupart des investisseurs ayant un horizon de placement à moyen terme (Deloitte, 2016). Selon une étude d'African Infrastructure Investment Managers, les conditions de sortie des investissements dans les infrastructures africaines se sont améliorées ces dernières années. Elles offrent de meilleures possibilités de refinancement une fois les projets opérationnels et générant des revenus. Néanmoins, l'étroitesse et le développement insuffisant des marchés financiers, le contrôle des capitaux et la faiblesse des cadres juridiques peuvent souvent ralentir le processus de sortie ou en augmenter le coût.

Source : Compilation des auteurs d'après Mercer (2018), *Investment in African Infrastructure: Challenges and Opportunities*, www.marshmcclennan.com/content/dam/mmc-web/insights/publications/2018/dec/innovations-in-infrastructure/Investment-in-African-Infrastructure/gl-2018-wealth-investment-opportunities-in-african-infrastructure-full-report-mercer.pdf et Eyraud, Pattillo et Selassie (14 juin 2021), « How to attract private finance to Africa's development », www.imf.org/en/Blogs/Articles/2021/06/14/blog-how-to-attract-private-finance-to-africa-s-development.

Les canaux d'investissement existants offrent un potentiel inexploité de soutien à l'intégration régionale et au développement durable de l'Afrique

Les apports financiers extérieurs et les sources nationales d'investissement peuvent être mieux mis au service d'une croissance durable

Les apports financiers extérieurs représentent une importante source de financement du développement du continent africain (Tableau 1.2). En 2021, comme les années précédentes, les IDE et les envois de fonds constituaient la plus grande part de ces apports (6.4 % du PIB de l'Afrique) ; leur potentiel d'appui à une croissance durable reste toutefois sous-exploité en raison de leur intégration limitée dans les activités productives du continent. L'APD et les investissements privés axés sur le développement durable (investissement d'impact et philanthropie) sont quant à eux encore limités et présentent des biais sectoriels et nationaux spécifiques (Encadré 1.5).

De même, parmi les sources intérieures d'investissement, les multinationales africaines et les investisseurs institutionnels du continent offrent un potentiel d'appui à une croissance durable et résiliente encore inexploité (Tableau 1.2). La mobilisation des ressources intérieures est essentielle pour élargir la marge de manœuvre budgétaire des gouvernements nationaux et réduire le poids de la dette, mais aussi attirer davantage d'investissements durables de la part du secteur privé.

Tableau 1.2. Sources extérieures et intérieures potentielles de financement du développement durable en Afrique

Extérieures/ intérieures	Sources	Montants	% du PIB de l'Afrique
Extérieures	Investissements directs étrangers	83 milliards USD (2021)	2.6 % (2021)
	Investissements de portefeuille	-9.7 milliards USD (2021)	-0.1 % (2021)
	Envois de fonds	96 milliards USD (2021)	3.8 % (2021)
	Aide publique au développement	65 milliards USD (2021)	2.5 % (2021)
	Investisseurs d'impact	24.3 milliards USD (2019) (actifs sous gestion investis en Afrique)	1.0 % (2019)
	Philanthropie privée	2.1 milliards USD (2018-19)	0.1 % (2019)
Intérieures	Recettes publiques	466 milliards USD (2021)	16.7 % (2021)
	Multinationales basées en Afrique	2.7 milliards USD (2021) (sorties d'IDE)	0.1 % (2021)
	Investisseurs institutionnels nationaux	1 800 milliards USD (2020) (actifs sous gestion basés en Afrique)	73.3 % (2020)

Note : Par « Montants », on entend les flux financiers durant la période de référence, à l'exception des catégories « Investisseurs d'impact » et « Investisseurs institutionnels nationaux », qui font référence aux stocks de fin de période (actifs sous gestion). Étant susceptibles de se recouper, les sources financières ne peuvent être agrégées. Les recettes publiques excluent les subventions et les dépenses liées au service de la dette. Les investisseurs d'impact (GIIN, 2020) et la philanthropie privée (OCDE, 2021b) sont considérés comme des sources de financement extérieures, dans la mesure où ils proviennent en grande partie de l'extérieur du continent africain.

Source : Compilation des auteurs d'après CNUCED (2022c), UNCTADstat (base de données), <https://unctadstat.unctad.org/EN/> ; FMI (2022b), *Balance of Payments and International Investment Position Statistics (BOP/IIP)* (base de données), <https://data.imf.org/?sk=7A51304B-6426-40C0-83DD-CA473CA1FD52> ; FMI (2022c), *Investment and Capital Stock Dataset (ICSD)* (base de données), <https://data.imf.org/?sk=1CE8A55F-CFA7-4BC0-BCE2-256EE65AC0E4> ; Banque mondiale-KNOMAD (2022), *Remittances* (base de données), www.knomad.org/data/remittances ; OCDE (2022a), *Comité d'aide au développement de l'OCDE* (base de données), <https://stats-1.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=TABLE2A> ; GIIN (2020), *Annual Impact Investor Survey*, <https://thegiin.org/assets/GIIN%20Annual%20Impact%20Investor%20Survey%202020.pdf> ; OCDE (2021b), *OECD Private Philanthropy for Development: Data for Action* (base de données), <https://oecd-main.shinyapps.io/philanthropy4development/> ; FMI (2022a), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données), www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2022/October ; Juvonen et al. (2019), « Unleashing the potential of institutional investors in Africa », *AfDB Working Papers*, n° 325, www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/wps_no_325_unleashing_the_potential_of_institutional_investors_in_africa_c_rv1.pdf.

Encadré 1.5. Sources extérieures de financement du développement durable en Afrique

L'aide publique au développement a augmenté pendant la pandémie de COVID-19, avec une priorité aux secteurs sociaux, notamment dans les pays africains à faible revenu. En 2020, 18 pays du continent ont bénéficié de la plus forte augmentation de leur niveau d'APD depuis 2015, venant en partie compenser la contraction des finances publiques. L'APD nette représentait en moyenne 9 % du PIB des pays africains à faible revenu en 2020, contre seulement 1.4 % et 0.5 % pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et supérieure. Conformément à la répartition de l'APD bilatérale des dix dernières années, plus de la moitié a été consacrée en 2020 aux secteurs sociaux, tels que la santé (28 %) et l'éducation (9 %), ou aux situations d'urgence humanitaire (20 %).

Les financements privés mobilisés par le biais de l'APD ont augmenté, même si les pays à faible revenu n'en ont pas été les principaux bénéficiaires. Entre 2012 et 2020, leur montant s'est ainsi trouvé multiplié par cinq en Afrique, passant de seulement 4 milliards USD à 22 milliards USD, dont environ trois quarts ciblés sur trois secteurs : les services bancaires et financiers (31 %), l'industrie, les mines et la construction (27 %), et l'énergie (20 %). Moins de 30 % des montants ainsi mobilisés étaient toutefois destinés à des pays à faible revenu (OCDE, 2022e).

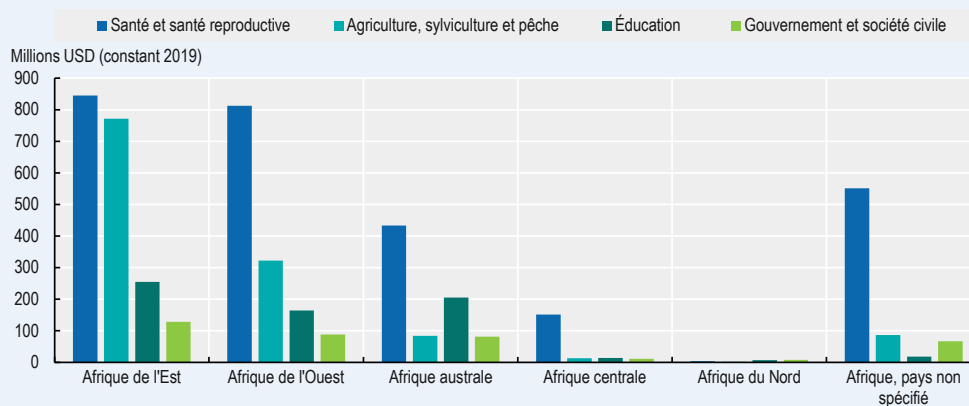
Malgré les risques perçus, l'intérêt des investisseurs institutionnels mondiaux pour l'investissement d'impact devrait croître, même si les actifs actuels se concentrent

Encadré 1.5. Sources extérieures de financement du développement durable en Afrique (suite)

majoritairement dans deux pays africains. Par investissement d'impact, on entend « les investissements réalisés dans l'intention de générer un impact social et environnemental positif et mesurable, parallèlement à un rendement financier »³. D'après l'enquête annuelle 2020 sur l'investissement d'impact (GIIN, 2020), les pays africains attirent plus de 21 % des actifs de ce type dans le monde (24.3 milliards USD) et 52 % des investisseurs d'impact prévoient d'augmenter leurs investissements sur le continent d'ici 2025. Jusqu'en 2015, environ 50 % des investissements d'impact étaient toutefois destinés à deux pays seulement : le Kenya et l'Afrique du Sud (GIIN, 2015, 2016). L'incertitude politique pourrait empêcher l'Afrique de réaliser pleinement son potentiel en la matière, 35 % des investisseurs d'impact percevant les risques-pays et de change comme d'importants obstacles.

L'Afrique reçoit une part plus importante des dons philanthropiques privés que les autres régions du monde, mais ses territoires les plus pauvres n'en sont pas les principaux bénéficiaires, et différents obstacles persistent. Entre 2016 et 2019, l'Afrique a attiré 39 % des flux philanthropiques transfrontaliers mondiaux, contre respectivement 33 % et 23 % pour l'Amérique latine et Caraïbes et l'Asie en développement. L'Afrique de l'Est a été le premier bénéficiaire des flux philanthropiques à destination de l'Afrique, avec des apports à hauteur de 2.4 milliards USD, suivie de l'Afrique de l'Ouest (1.7 milliard USD) (Graphique 1.9). Les dons philanthropiques transfrontaliers ne ciblent toutefois pas les régions les plus pauvres du continent : l'Afrique australe a par exemple un PIB (parités de pouvoir d'achat) par habitant trois fois supérieur à celui de l'Afrique centrale, mais a reçu plus de quatre fois plus d'apports philanthropiques par habitant. Les principaux freins aux apports philanthropiques à destination des pays africains sont l'incertitude politique, les exigences réglementaires, la volatilité des devises et le niveau perçu de corruption (Indiana University Lilly Family School of Philanthropy, 2022 ; Murisa, 2022).

Graphique 1.9. Flux philanthropiques transfrontaliers à destination de l'Afrique, par région et secteur, en millions USD, 2016-19



Source : Calculs des auteurs d'après OCDE (2021b), *OECD Private Philanthropy for Development: Data for Action* (base de données), <https://oecd-main.shinyapps.io/philanthropy4development/>.

StatLink  <https://stat.link/Onkcvu>

Une meilleure intégration des investissements directs étrangers dans les économies locales peut créer des emplois et des retombées profitables aux entreprises africaines

Les investissements directs étrangers peuvent contribuer au développement durable au-delà du capital investi et avoir des effets d'entraînement à long terme. Grâce à leurs retombées sur les fournisseurs locaux et les entreprises à capitaux nationaux, ainsi qu'à la formation de la main-d'œuvre, les IDE peuvent stimuler la croissance et l'innovation dans le pays d'accueil et contribuer à son développement durable (Encadré 1.6). Une récente étude montre que les IDE en Afrique ont une incidence limitée sur l'investissement privé local à court terme, mais créent en revanche des effets d'entraînement importants à long terme : une augmentation d'un point de pourcentage de la part des IDE dans le PIB entraîne une hausse de 0.3 % de l'investissement privé local dans un large échantillon de pays africains, avec toutefois des effets plus limités dans les pays exportateurs de produits de base non diversifiés (Diallo, Jacolin et Rabaud, 2021).

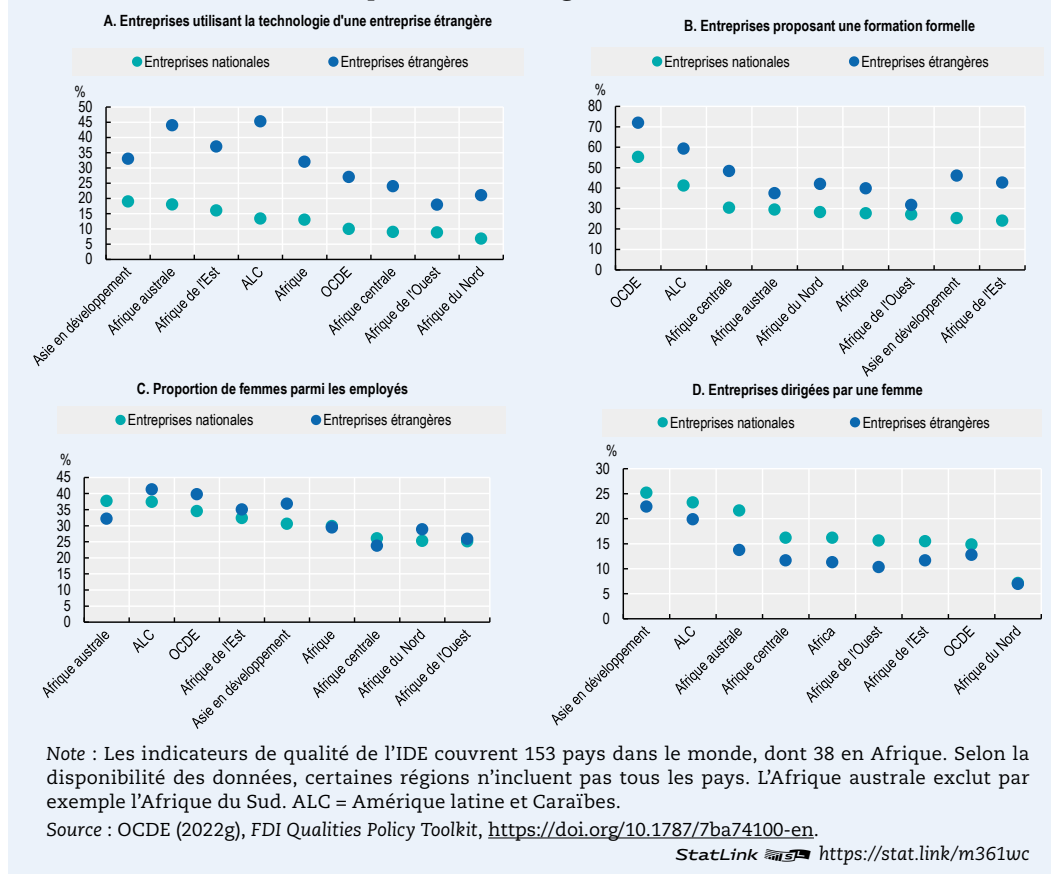
Encadré 1.6. Indicateurs de qualité de l'IDE de l'OCDE : quels résultats pour l'Afrique ?

Définis par l'OCDE, les indicateurs de qualité de l'IDE entendent donner un aperçu de la contribution de l'investissement direct étranger au développement durable, en ciblant notamment son impact sur la productivité, l'innovation, la qualité de l'emploi, les compétences, l'égalité femmes-hommes et la transition vers une économie bas carbone (OCDE, 2022f). Dans ce même cadre, une boîte à outils (OECD FDI Qualities Policy Toolkit) est également mise à disposition des pouvoirs publics afin de les aider à identifier les politiques et dispositions institutionnelles susceptibles d'améliorer l'impact des IDE sur le développement durable (OCDE, 2022g).

Grâce au transfert de technologies étrangères plus avancées, les IDE peuvent s'avérer particulièrement profitables aux économies des régions en développement et émergentes, dont les technologies nationales sont souvent moins évoluées. En Afrique, la part des entreprises étrangères utilisant des technologies en provenance de l'étranger s'élève à 32 %, contre 13 % pour les entreprises nationales, un écart plus faible qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais plus marqué qu'en Asie en développement et dans les pays de l'OCDE (Graphique 1.10, Panel A). En offrant davantage de possibilités de formation à leurs employés, les entreprises étrangères opérant en Afrique contribuent de manière significative au développement des compétences (Graphique 1.10, Panel B). Dans la plupart des régions africaines, le taux d'emploi des femmes est similaire dans les entreprises étrangères et nationales, alors que la proportion de femmes à des postes de direction est plus élevée dans les entreprises nationales. Il semble donc que si l'IDE peut créer des opportunités d'emploi pour les femmes, les entreprises étrangères ne leur offrent toutefois pas nécessairement de meilleures perspectives de carrière (Graphique 1.10, Panels C et D).

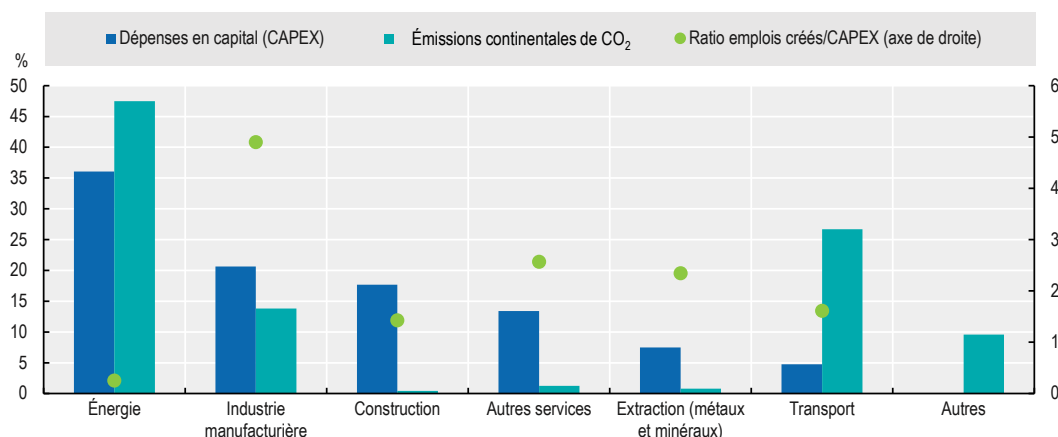
Encadré 1.6. Indicateurs de qualité de l'IDE de l'OCDE :
quels résultats pour l'Afrique ? (suite)

Graphique 1.10. Indicateurs de qualité de l'IDE de l'OCDE :
Afrique et autres régions du monde



Ces 20 dernières années, l'industrie du charbon, du pétrole et du gaz a attiré la plus grande part des IDE en faveur de nouveaux projets (« greenfield ») en Afrique, mais les tendances récentes font apparaître un attrait croissant pour les secteurs des services, comme le commerce de détail et les TIC. Sur la période 2003-20, la plus grande part des IDE en faveur de nouveaux projets sur le continent est allée au secteur de l'énergie (36 %), ciblant principalement les activités de l'industrie du charbon, du pétrole et du gaz (30 %), alors que celle des énergies renouvelables se limitait à 6 % du total. Provenant pour environ 60 % d'Europe et d'Amérique du Nord, ces investissements dans les énergies fossiles n'ont en moyenne créé que 0.25 emploi par million USD investi, tout en alimentant l'industrie la plus polluante d'Afrique, responsable de près de 50 % des émissions continentales de CO₂ depuis le début du siècle (Graphique 1.11). Certes source la plus importante de recettes publiques et de la moitié des exportations hors du continent de nombreux pays africains riches en ressources (AIE, 2022a), cette industrie n'a cependant pas contribué à la transformation productive et à l'intégration régionale. Ces dernières années, avec l'émergence de nouvelles technologies et l'essor des marchés de consommation nationaux, les nouveaux IDE se sont d'ailleurs moins concentrés sur les secteurs extractifs du continent, leur préférant le commerce de détail, les TIC, les services financiers et autres services aux consommateurs (CUA/OCDE, 2021).

Graphique 1.11. Investissements directs étrangers en faveur de nouveaux projets en Afrique, par secteur et indicateur de durabilité, 2003-20



Note : « Dépenses en capital, % » – part par secteur des dépenses en capital engagées au titre des IDE *greenfield* en Afrique ; « % des émissions continentales de CO₂ » – part par secteur des émissions continentales de CO₂ provenant de la combustion de combustibles fossiles ; « ratio emplois créés/CAPEX » – nombre d'emplois créés rapporté aux dépenses en capital engagées au titre des IDE *greenfield* en Afrique, par secteur. Le secteur de l'énergie couvre les activités d'extraction, de production et de fourniture de charbon, de pétrole, de gaz et d'énergie renouvelable ; celui de l'industrie manufacturière comprend toutes les autres activités manufacturières ainsi que l'agriculture et la pêche ; les « autres services » incluent le commerce de détail, les TIC, les services financiers et autres services ; la catégorie « Autres » est une catégorie résiduelle comprenant les ménages, les auto-producteurs non affectés et la consommation finale non spécifiés ailleurs.

Source : Calculs des auteurs d'après fDi Intelligence (2022), *fDi Markets* (base de données), www.fdiintelligence.com/fdi-markets et AIE (2022b), *Data and Statistics* (base de données), www.iea.org/data-and-statistics/data-tools/greenhouse-gas-emissions-from-energy-data-explorer.

StatLink  <https://stat.link/zhu9rp>

Les activités manufacturières du continent africain – notamment le textile, l'équipement industriel et électronique, et l'automobile – offrent le plus fort potentiel de création d'emplois, mais restent moins attractives aux yeux des investisseurs étrangers. Avec une part de 20,6 % des investissements étrangers en Afrique sur la période 2003-20, les IDE en faveur de nouveaux projets dans les activités manufacturières du continent ont en moyenne créé 5 emplois par million USD investi, le ratio le plus élevé de tous les secteurs. Ces activités produisent en outre une part relativement faible des émissions continentales de CO₂ (Graphique 1.11). Les sous-secteurs du textile, de l'équipement industriel et électronique et de l'automobile affichent les meilleurs résultats en termes de création d'emplois (avec respectivement 14, 10 et 9 emplois créés par million USD investi), mais n'ont attiré que 4,5 % des dépenses en capital engagées au titre des IDE *greenfield* en Afrique sur la période 2003-20⁴.

Les liens entre filiales locales des multinationales et fournisseurs nationaux peuvent stimuler les retombées positives des IDE sur la productivité. Ils peuvent en effet contribuer à la modernisation des entreprises nationales et petites et moyennes entreprises (Amendolagine et al., 2019 ; Javorcik et Spatareanu, 2008) à différents égards (Tableau 1.3).

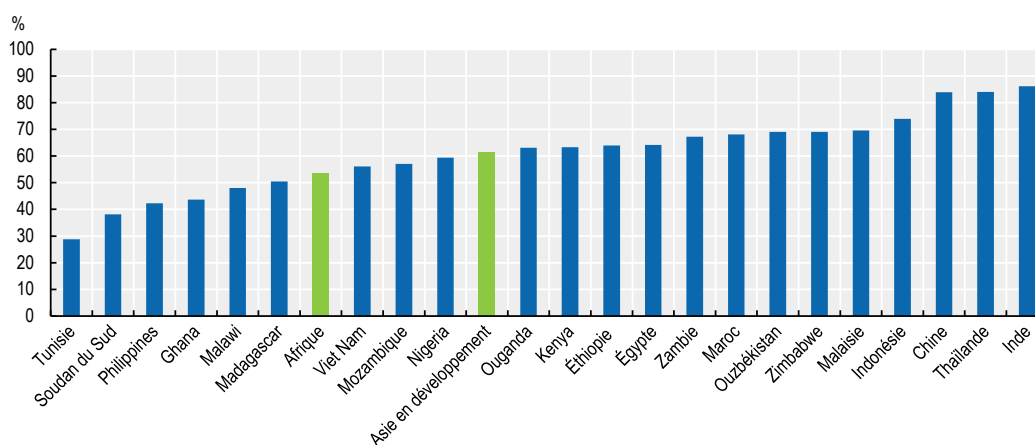
Tableau 1.3. Exemples de retombées positives d'entreprises étrangères sur les entreprises nationales

Canal	Description succincte	Exemple
Création de demande	Les entreprises étrangères ouvrent des débouchés commerciaux aux fournisseurs locaux	Une étude de la Banque mondiale sur les fournisseurs des multinationales au Rwanda (Qiang, Liu et Steenberg, 2021) montre que les liens d'approvisionnement avec les multinationales augmentent de 2 % la probabilité pour une entreprise nationale de devenir exportatrice. Cet effet est plus marqué dans les chaînes de valeur plus complexes qui exigent des normes-produits plus élevées et des interactions plus poussées, comme le textile, les produits chimiques et les services professionnels.
Transfert de connaissances et de technologies	Les entreprises étrangères offrent une formation et une assistance technique aux fournisseurs locaux	En 2022, Renault Trucks, Toyota Tsusho Corporation et Carrier Global Corporation se sont associés au Programme alimentaire mondial et au gouvernement du Ghana pour créer un centre de formation au transport à Accra. Celui-ci vise à renforcer les capacités de transport et de logistique en Afrique de l'Ouest en formant gratuitement (en ligne ou sur le terrain) jusqu'à 400 personnes par an (PAM, 2022).
Certification	Les entreprises étrangères facilitent les processus de certification de la qualité des intrants chez les fournisseurs locaux	En 2015, le fabricant zurichois Barry Callebaut a lancé un programme de certification visant à promouvoir l'agriculture durable au sein de sa chaîne d'approvisionnement en cacao. En février 2022, le programme comptait environ 121 000 agriculteurs au Ghana, 101 000 en Côte d'Ivoire, 19 000 au Cameroun et 1 700 au Nigéria (Cocoa Horizons, 2022).

Source : Compilation des auteurs d'après un examen de la littérature.

Les entreprises étrangères sont moins susceptibles de s'approvisionner localement en Afrique qu'en Asie, et l'ampleur de cet approvisionnement local varie également d'un pays à l'autre du continent. L'analyse des enquêtes de conjoncture de la Banque mondiale montre ainsi que les entreprises étrangères opérant dans les pays africains utilisent en moyenne moins d'intrants locaux que leurs homologues asiatiques (Graphique 1.12). Au niveau intra-africain, des facteurs sectoriels, la structure des chaînes de valeur et des considérations politiques peuvent expliquer les variations de ce type d'approvisionnement : en Éthiopie et au Maroc, les capacités des fournisseurs locaux de secteurs clés comme le textile et l'automobile permettent par exemple aux fabricants étrangers de s'approvisionner localement. Ces variations peuvent aussi découler des exigences légales et réglementaires, comme en Égypte (OCDE, 2020a) et en Tunisie (OCDE, 2021c).

Graphique 1.12. Approvisionnement local en intrants des entreprises manufacturières étrangères dans quelques pays d'Afrique et d'Asie, en % de l'approvisionnement total



Note : Les pays comptant moins de 50 répondants ont été exclus.

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2022b), Enterprise Surveys (base de données), www.enterprisesurveys.org.

StatLink <https://stat.link/m28zbf>

Le transfert des connaissances et technologies des multinationales dépend de la capacité d'absorption des petites et moyennes entreprises africaines, qui pâtissent

souvent d'un niveau élevé d'informalité et d'asymétrie d'information. La capacité d'absorption – c'est-à-dire l'écart productif et technologique entre entreprises nationales et étrangères – détermine la possibilité pour les entreprises locales de bénéficier des retombées technologiques des multinationales (Lugemwa, 2014 ; Vu, 2018). Une étude récente sur 100 entreprises manufacturières au Kenya met en évidence l'incidence statistiquement significative de cette capacité d'absorption sur la stimulation de la performance des entreprises par l'IDE : les entreprises ont ainsi besoin d'un certain niveau de connaissances et de capacités technologiques pour tirer pleinement profit des avantages de l'investissement étranger (Wanjere et al., 2021). Les investissements à destination des petites et moyennes entreprises africaines se heurtent toutefois souvent aux problématiques d'informalité et d'asymétrie d'information (Encadré 1.7).

Encadré 1.7. Investissement durable dans les petites et moyennes entreprises africaines : conjuguer financement et évaluation d'impact

Les multiples défis financiers auxquels sont confrontées nombre de petites et moyennes entreprises (PME) africaines les rendent moins attractives aux yeux des investisseurs traditionnels, en particulier dans l'optique d'investissements durables. Les besoins de capitaux des PME africaines oscillent généralement entre 2 000 et 100 000 USD, en fonction du niveau de revenu national. Or, ce segment dit de « mésofinancement » ne constitue pas un groupe cible bien établi pour les canaux de financement classiques : les PME sont ainsi souvent trop grandes pour la microfinance, mais trop petites et peu structurées pour attirer les banques et investisseurs traditionnels. La plupart des entrepreneurs ne sont en outre pas formés à la planification d'affaires, ne disposent pas de données financières documentées et – frein apparemment le plus important à l'accès au crédit – ne sont pas en mesure de fournir des garanties pour obtenir un crédit (terrains, bâtiments ou équipements, par exemple) (BEI, 2022). Certains entrepreneurs ne sont par ailleurs pas disposés à ouvrir leurs comptes aux investisseurs, craignant de voir leurs décisions remises en question ou peu familiers de ce type de procédure. En raison du manque de liquidités sur les marchés financiers, il peut être difficile pour les investisseurs de vendre leurs actions et de réaliser des sorties rentables, en particulier en Afrique francophone et dans ses pays les moins avancés. Autant de défis qui s'avèrent encore plus marqués lorsqu'il s'agit d'attirer des investissements durables visant le développement des PME, mais aussi l'amélioration de leurs pratiques sociales et environnementales.

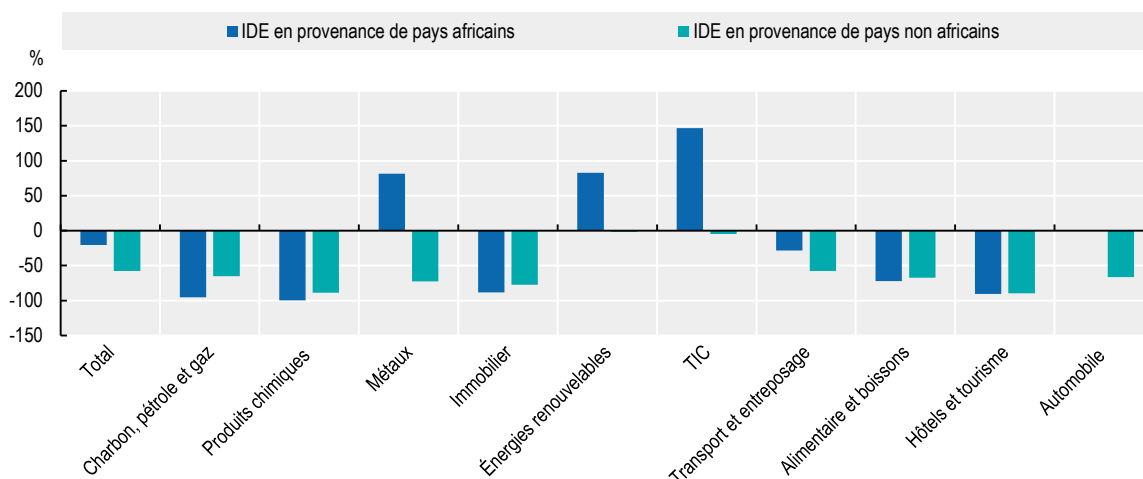
Si les PME restent peu attractives aux yeux des financiers traditionnels, les investisseurs spécialisés conjuguant financement et conseil aux entreprises peuvent leur fournir des investissements durables. Investisseurs & Partenaires (I&P), investisseur social ciblant les pays les moins avancés d'Afrique, propose ainsi des solutions dédiées aux start-ups et PME à fort potentiel (I&P, n.d. a ; Severino, 2018). Le groupe a élaboré une fiche d'impact lui permettant d'évaluer l'alignement des projets sur ses principaux objectifs (fourniture de biens et services essentiels, promotion de l'égalité femmes-hommes, impact environnemental, entre autres). Un audit environnemental et social lui permet d'évaluer les pratiques des entreprises et de définir un plan d'action afin d'atténuer les risques identifiés. À ce jour, I&P a réalisé plus de 150 investissements, dont 87 % dans les pays les moins avancés et environ 75 % contribuant directement aux ODD. Avec une croissance moyenne de l'emploi d'environ 50 % après investissement, ces microentreprises et PME ont maintenu ou créé près de 9 000 emplois directs (96 % de leurs employés bénéficiant d'une couverture médicale) et eu un impact indirect sur près de 50 000 autres personnes au sein des foyers de leurs salariés (I&P, n.d. b ; Coulibaly, 2022). L'expérience de cet investisseur montre que les PME peuvent certes rester moins rentables pour les investisseurs d'impact sur le plan financier, mais qu'elles apportent la plus forte valeur ajoutée en termes d'impacts sociaux et environnementaux.

La mobilisation des envois de fonds dans le cadre des investissements de la diaspora peut contribuer au développement des réseaux de production locaux. Selon le Fonds international de développement agricole (FIDA/Banque mondiale, 2015), jusqu'à 30 % des envois de fonds sont destinés à des activités économiques. Cependant, la plupart de ces transferts finissent, via les liens familiaux et sociaux, par financer des activités informelles et des micro, petites et moyennes entreprises plutôt que des produits d'investissement structurés. Différents obstacles en sont la cause, notamment le manque de connaissances sur les possibilités d'investissement et la faible confiance dans les systèmes réglementaires et politiques (Asquith et Opoku-Owusu, 2020). Les investissements de la diaspora peuvent soutenir le développement de réseaux de production locaux, dans la mesure où la plupart de ces investisseurs tendent à établir davantage de liens avec les fournisseurs locaux que les autres investisseurs étrangers (Amendolagine et al., 2013). Les programmes d'investissement structurés pourraient tirer parti de l'épargne annuelle de la diaspora, estimée à 33.7 milliards d'USD, en acheminant une partie de ces fonds vers des investissements productifs sur le continent. (Faal, 2019).

La croissance des investissements intra-africains peut favoriser la création d'emplois et l'intégration régionale

Les multinationales africaines ne représentent qu'une part minime des IDE en faveur de nouveaux projets sur le continent, mais ont revu à la hausse leurs investissements dans certains secteurs. De 2017 à 2021, les flux d'IDE intra-africains ne représentaient que 9 % des IDE en faveur de nouveaux projets sur le continent⁴. Néanmoins, en 2020-21, malgré un fort recul des IDE de création à destination de l'Afrique durant la pandémie de COVID-19, les investisseurs basés en Afrique ont renforcé leur participation à de nouveaux projets d'investissement dans les TIC, les énergies renouvelables et les métaux (Graphique 1.13), à l'instar de MTN Nigeria (filiale du groupe sud-africain MTN), qui annonçait en 2020 son intention d'investir plus de 1.6 milliard USD dans l'infrastructure du réseau 4G du pays jusqu'en 2023 (NIPC, 2020).

Graphique 1.13. Investissements directs étrangers en faveur de nouveaux projets en Afrique, par région de provenance et secteur, variation en % des dépenses en capital entre 2018-19 et 2020-21



Note : Le graphique présente les 10 premiers secteurs en termes de dépenses totales en capital en 2018-19. Les secteurs sont classés de gauche à droite par ordre décroissant des dépenses totales en capital en 2018-19. TIC = technologies de l'information et de la communication.

Source : Calculs des auteurs d'après fDi Intelligence (2022), fDi Markets (base de données), www.fdiintelligence.com/fdi-markets.

StatLink  <https://stat.link/3rumxo>

L'analyse réalisée pour le présent rapport met en évidence l'impact positif de la croissance des multinationales africaines dans les secteurs des services – comme la finance et le commerce de détail – sur la création d'emplois, mais aussi la forte domination des groupes sud-africains. Dans l'ensemble, les secteurs des services du continent allient un impact environnemental relativement faible à un potentiel de création d'emplois relativement fort (Graphique 1.11). Les IDE en faveur de nouveaux projets dans le commerce de détail créent par exemple en moyenne 5.6 emplois par million USD investi⁴. En Afrique du Sud, premier pays de provenance et de destination des IDE en Afrique en 2021, le secteur du commerce de détail représente 21.5 % de l'emploi total (Statistics South Africa, 2022), principalement en raison de la prépondérance de grandes entreprises nationales dans ce secteur. L'analyse des données de la base Orbis concernant 521 entreprises privées africaines cotées en bourse et possédant des filiales en Afrique met en évidence la position dominante des entreprises sud-africaines parmi les investisseurs intra-africains (Tableau 1.4). Elles représentent ainsi 34 % des entreprises de l'échantillon et les trois quarts du chiffre d'affaires et de la capitalisation boursière. Si 23 % des entreprises cotées basées en Afrique de l'échantillon opèrent dans le secteur manufacturier, la grande majorité (69 %) est active dans les secteurs des services, tels que la finance (29 %), le commerce de détail (8 %), l'immobilier (6 %) et les technologies de l'information et de la communication (6 %).

Tableau 1.4. Dix premières entreprises cotées basées en Afrique, par capitalisation boursière

Classement	Nom de l'entreprise	Pays	Secteur	Chiffre d'affaires (en millions USD)	Nombre d'employés	Capitalisation boursière (en millions USD)	% de filiales nationales	% de filiales continentales	% de filiales hors d'Afrique
1	Naspers Limited	Afrique du Sud	TIC	5 934	28 445	89 883	30 %	2 %	68 %
2	Firstrand Limited	Afrique du Sud	Finance et assurance	7 710	-	28 560	81 %	12 %	7 %
3	Standard Bank Group Limited	Afrique du Sud	Finance et assurance	8 426	49 224	21 180	54 %	32 %	14 %
4	Sasol Limited	Afrique du Sud	Manufacturier	14 275	28 949	19 108	56 %	4 %	41 %
5	Sanlam Limited	Afrique du Sud	Finance et assurance	6 892	-	12 726	56 %	32 %	12 %
6	MTN Group Limited	Afrique du Sud	TIC	11 455	16 390	12 294	17 %	56 %	27 %
7	Dangote Cement Plc	Nigéria	Manufacturier	3 378	17 747	10 040	8 %	89 %	4 %
8	Nedbank Group Limited	Afrique du Sud	Finance et assurance	3 667	-	9 915	62 %	22 %	16 %
9	Absa Group Limited	Afrique du Sud	Finance et assurance	5 404	35 267	9 782	66 %	28 %	6 %
10	Safaricom PLC	Kenya	TIC	2 593	5 852	9 646	70 %	20 %	10 %

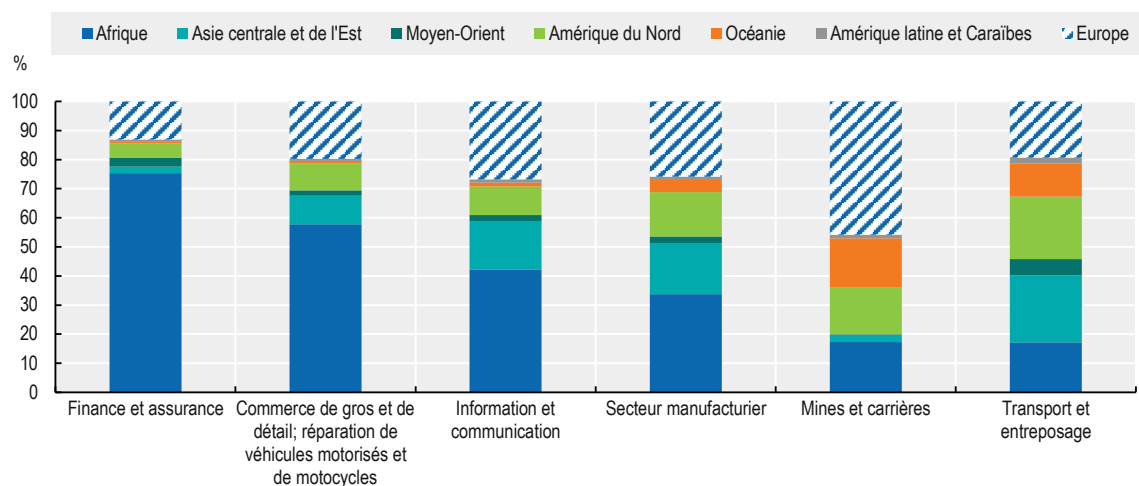
Note : Voir l'Annexe 1.B pour plus d'informations sur la méthodologie.

Source : Bureau van Dijk (2022), Orbis (base de données), www.bvdinfo.com/en-gb/our-products/data/international/orbis.

Les groupes africains des secteurs de la finance et de la vente de détail affichent en général une meilleure implantation géographique. D'après l'analyse de la base de données Orbis, les entreprises cotées basées en Afrique ont en moyenne créé 17 filiales sur le

continent, contre 8 pour les entreprises d'Europe occidentale, 4 pour celles d'Amérique du Nord et seulement 3 pour celles d'Asie. Les groupes africains détiennent les trois quarts des filiales opérant en Afrique dans le secteur financier, principalement des holdings financiers et des banques (Graphique 1.14). Si moins de 10 % des entreprises africaines cotées opèrent dans le secteur du commerce de détail – majoritairement dans l'alimentation et les boissons, et les matériaux de construction –, elles représentent toutefois plus de la moitié des filiales de commerce de détail du continent, signe de la domination de quelques grands groupes africains (comme Shoprite ou Pick n Pay).

Graphique 1.14. Filiales d'entreprises cotées actives en Afrique, par secteur et région d'origine des groupes



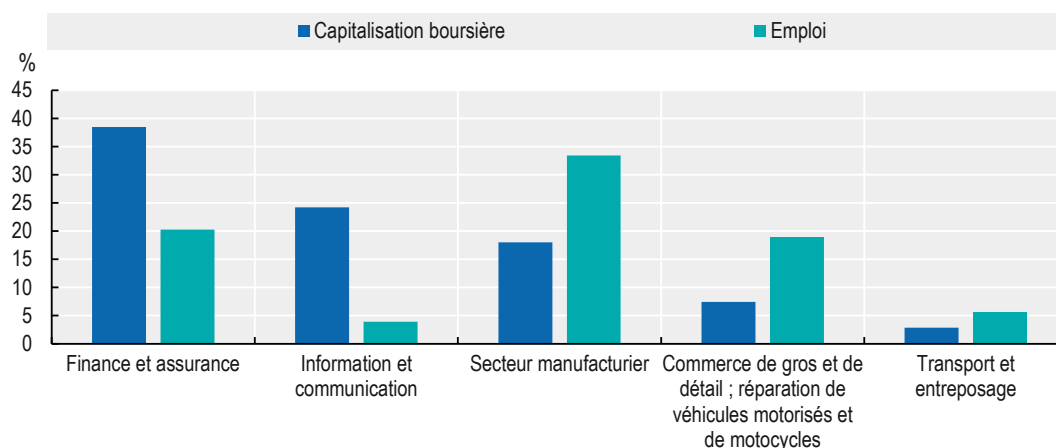
Note : Le graphique présente les six secteurs avec le plus grand nombre de filiales d'entreprises en Afrique. L'échantillon comprend 521 entreprises privées cotées basées en Afrique et 2 355 entreprises privées cotées non basées en Afrique mais disposant de filiales sur le continent. Voir l'Annexe 1.B pour plus d'informations sur la méthodologie.

Source : Calculs des auteurs d'après Bureau van Dijk (2022), Orbis (base de données), www.bvdinfo.com/en-gb/our-products/data/international/orbis.

StatLink  <https://stat.link/vjs16d>

Les activités manufacturières et le commerce de détail sont les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois, mais d'autres à forte valeur marchande, comme la finance et les TIC, peuvent être indirectement créateurs d'emplois. Le secteur manufacturier et le commerce de détail représentent plus de 50 % de l'emploi direct dans les entreprises cotées basées en Afrique. De leur côté, les secteurs de la finance et des TIC comptent pour plus de 60 % de la capitalisation boursière, mais créent moins d'un quart de l'emploi direct total, avec environ 500 000 salariés (Graphique 1.15). Ces deux secteurs peuvent toutefois être indirectement créateurs d'emplois en renforçant l'inclusion financière et la modernisation numérique dans le reste de l'économie (CUA/OCDE, 2021).

Graphique 1.15. Répartition de la capitalisation boursière et de l'emploi parmi les entreprises cotées basées en Afrique



Note : Le graphique présente les cinq premiers secteurs en termes de capitalisation boursière. L'échantillon comprend 521 entreprises privées cotées basées en Afrique. Voir l'Annexe 1.B pour plus d'informations sur la méthodologie.

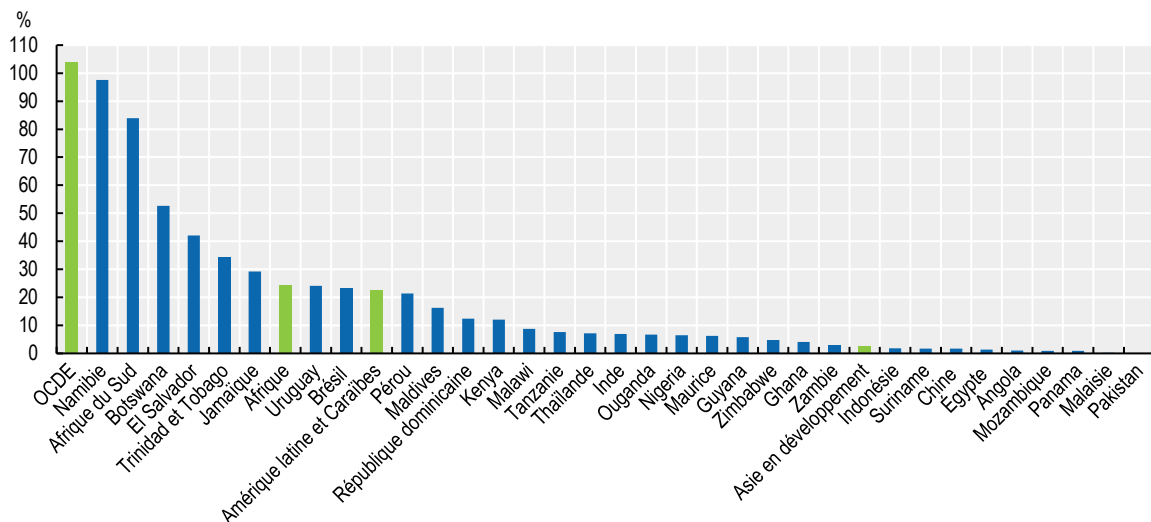
Source : Bureau van Dijk (2022), Orbis (base de données), www.bvdinfo.com/en-gb/our-products/data/international/orbis. StatLink  <https://stat.link/o4tlx1>

Les entreprises africaines qui se développent sur le continent ont souvent une meilleure connaissance des nouveaux environnements des affaires que les entreprises non africaines. La connaissance formelle et informelle de l'environnement des affaires aide souvent les pionniers régionaux à pénétrer les marchés voisins en facilitant les décisions d'investissement et en réduisant les coûts (Kathuria, Yatawara et Zhu, 2021). C'est fort de ces connaissances que Dangote Cement a par exemple réussi à concurrencer des entreprises historiques non africaines et à étendre ses activités dans dix pays africains (Banque mondiale, 2016). Les entreprises peuvent acquérir sur leur marché national des capacités qui leur permettront de se développer dans des pays dotés d'un cadre institutionnel similaire, atout essentiel pour réussir dans un contexte de marché difficile (Verhoef, 2011). Des recherches menées sur les stratégies d'implantation de trois entreprises sud-africaines – SABMiller, MTN et Massmart – pointent ainsi leur capacité à mettre en œuvre des stratégies non marchandes ainsi qu'à tirer parti de relations politiques pour éviter les écueils d'environnements institutionnels lacunaires (White, Kitimbo et Rees, 2019).

Les investisseurs institutionnels nationaux ont le potentiel, encore inexploité, de débloquer des sources de financement au service du développement durable

Les investisseurs institutionnels africains ont pris de l'ampleur, mais leurs investissements dans les actifs alternatifs restent négligeables. Selon les dernières estimations, ils détenaient en 2020 environ 1 800 milliards USD d'actifs sous gestion, une enveloppe en hausse de 48 % par rapport à 2017 (Juvonen et al., 2019). D'après les données de l'OCDE, les fonds de pension de 15 pays africains cumulaient 380 milliards USD d'actifs en 2020 – l'Afrique du Sud comptant pour près de 80 % de ce total (OCDE, 2021d) –, soit en moyenne 25 % du PIB pour l'Afrique (principalement sous l'impulsion de l'Afrique du Sud, de la Namibie et du Botswana), contre 22 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes et 3 % pour l'Asie en développement (Graphique 1.16). Pourtant, l'analyse de cinq marchés de pensions africains (Afrique du Sud, Ghana, Kenya, Namibie et Nigéria) met en évidence la place négligeable des actifs alternatifs – infrastructures, immobilier, actifs verts et durables, capital-investissement et capital-risque, entre autres exemples –, qui y représentent moins de 3 % des portefeuilles (BAfD/IFC/MFW4A, 2022).

Graphique 1.16. Actifs sous gestion des fonds de pension, 2015-20, en % du PIB



Note : Les données pour l'OCDE couvrent 38 pays, celles pour l'Afrique 15 pays, l'Amérique latine et les Caraïbes 10 pays et l'Asie en développement 7 pays.

Source : Calculs des auteurs d'après OCDE (2021d), *Statistiques de l'OCDE sur les pensions* (base de données), <https://doi.org/10.1787/pension-data-en>.

StatLink  <https://stat.link/ghy749>

L'absence de cadres environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), les contraintes de capacité et le manque d'informations à disposition des investisseurs sont autant de freins à l'investissement durable dans les pays africains. Le continent africain ne s'est pas encore doté de cadres spécifiquement dédiés à l'investissement durable, à l'exception de la taxonomie ESG mise en place par l'Afrique du Sud en avril 2022. Les contraintes liées aux données et aux capacités de gestion compliquent l'évaluation précise des critères ESG, avec à terme un risque de mauvaise notation, voire d'exclusion des initiatives internationales d'investissement durable (OCDE, 2022b). Dans une enquête menée auprès de 70 banques africaines, 70 % d'entre elles reconnaissent le potentiel des prêts verts, mais 60 % voient dans les contraintes de capacités techniques un frein à leur mise en œuvre (BEI, 2022). À l'instar des tendances observées à l'échelle mondiale parmi les investisseurs institutionnels (OCDE, 2021a), la moitié des principaux fonds de pension africains fournissent des informations sur la place des critères de durabilité dans leurs investissements, mais ne donnent toutefois que des renseignements limités sur leurs stratégies spécifiques de mise en œuvre (Stewart, 2022).

Le renforcement de la gouvernance institutionnelle et de la coopération entre les pays peut aider les fonds souverains africains à mobiliser les capitaux privés au service de l'investissement durable. Les 30 fonds souverains africains gèrent au total 100 milliards USD d'actifs (Global SWF, 2022). Plusieurs d'entre eux ont créé des fonds de capital-investissement dédiés à des secteurs comme la santé et les énergies renouvelables afin de mobiliser les capitaux étrangers en faveur de projets d'investissement durable (Tableau 1.5). Dans une enquête récente menée auprès de cadres de fonds souverains africains, tous ont souligné l'importance de l'indépendance et de l'efficacité de la gouvernance institutionnelle pour instaurer un climat de confiance parmi les partenaires internationaux et nationaux. Parmi les répondants, 83 % ont en outre pointé les insuffisances de la collaboration actuelle entre les fonds souverains du continent et la forte marge de progression possible, y compris dans le cadre de la ZLECAf (IFSWF et Templeton, 2021). Pour y remédier, plusieurs fonds souverains africains (totalisant 12.6 milliards USD d'actifs sous gestion) ont créé en juin 2022 le Forum africain des investisseurs souverains,

nouvelle plateforme visant à renforcer la coordination et permettre ainsi une meilleure mobilisation des capitaux au service de l'investissement durable (BAfD, 2022).

Tableau 1.5. Exemples de projets d'investissement durable de fonds souverains africains

Fonds souverain	Pays	Actifs sous gestion (2020)	Projets d'investissement durable
Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (Fonsis)	Sénégal	846 millions USD	Depuis 2017, Fonsis a mis en place quatre fermes solaires qui représentent aujourd'hui plus de 50 % de la capacité solaire du Sénégal, l'approvisionnement en énergie de près d'un million de foyers et une économie potentielle de 160 tonnes de dioxyde de carbone par an.
Ghana Infrastructure Investment Fund (GIIF)	Ghana	330 millions USD	En 2017, le GIIF a engagé 51 millions USD dans un partenariat public-privé avec une entreprise locale de TIC pour le déploiement de 880 km de câbles à fibre optique à l'intérieur des terres afin de faire bénéficier l'ouest du Ghana d'un réseau haut débit de qualité. Le projet a permis le raccordement de villes importantes et la création d'environ 12 000 emplois directs et indirects durant la phase de construction.
The Sovereign Fund of Egypt (TSFE)	Égypte	12.7 milliards USD	Le TSFE a signé plusieurs protocoles d'accord pour une enveloppe globale de 40 milliards USD d'investissement dans l'hydrogène vert avec différentes entreprises d'électricité et de transport (Furness, 2022).
Nigeria Sovereign Investment Authority (NSIA)	Nigéria	1.8 milliard USD	LA NSIA a investi 12.5 millions USD dans la modernisation, l'équipement, l'entretien et l'exploitation d'un centre de traitement ambulatoire du cancer, le premier de ce type au Nigéria. Y sont proposés des protocoles innovants de radiothérapie externe, de curiethérapie et de chimiothérapie, ainsi que des formations de premier plan pour les professionnels de l'oncologie. Depuis sa création en mai 2019, le centre a permis le traitement de plus de 4 000 patients.

Source : Compilation des auteurs d'après IFSWF et Templeton (2021), *Investing for Growth and Prosperity: In Africa Sovereign Wealth Funds Focus on G, S and E*, www.ifswf.org/sites/default/files/IFSWF_Africa_Paper_v2.pdf, et différentes recherches documentaires.

Les fonds de pension et les fonds souverains pourraient faire le choix d'investir dans des projets d'infrastructure africains, sous réserve que les critères de qualité soient respectés. Dans une étude de 2018 sur l'investissement institutionnel et le développement de projets commerciaux en Afrique, tous les fonds de pension et fonds souverains interrogés ont indiqué être prêts à investir dans des projets d'infrastructure africains générant déjà des revenus. Si seuls 11 % des fonds de pension ont fait part d'un intérêt pour les projets d'infrastructure en cours de développement, la plupart ont en revanche affirmé leur volonté d'investir indirectement dans la phase initiale de préparation des projets via des instruments de placement et des entités répondant strictement à leurs critères d'investissement, tels que les obligations de première catégorie, les fonds, les banques et les entreprises. La plupart des investisseurs interrogés ont en outre cité l'engagement du secteur public et la qualité de gestion de projet parmi les exigences à satisfaire en priorité (Danso and Samuels, 2018).

Annexe 1.A. Estimation du déficit de financement des Objectifs de développement durable de l'Afrique

L'estimation du déficit de financement des Objectifs de développement durable de l'Afrique s'appuie dans le présent rapport sur la méthodologie décrite dans l'ouvrage de l'OCDE *Global Outlook on Financing for Sustainable Development 2023* (OCDE, 2022b). S'il existe d'autres méthodes d'estimation (par exemple, CNUCED, 2022a), celle de l'OCDE présente l'avantage de pouvoir être reproduite avec des données disponibles pour la quasi-totalité des pays africains au fil du temps. Sur la base de projections initiales des besoins de financement annuels des pays africains pour atteindre les ODD et des ressources financières disponibles pour y répondre, réalisées en 2015 (CNUCED, 2014, 2016), ce rapport pose l'hypothèse d'un déficit de financement des Objectifs de développement durable de 200 milliards USD par an pour le continent africain jusqu'en 2030, dans un scénario où les conditions de financement restent constantes (CNUCED, 2020b). Conformément à l'approche retenue dans OCDE (2022b), ce niveau de déficit de référence est ajusté en fonction de l'évolution des principales sources de financement (extérieures et intérieures) de l'Afrique par rapport à 2015, année de la projection de référence (Tableau d'annexe 1.A.1).

Contrairement à l'approche retenue dans OCDE (2022b), ce rapport présente les financements disponibles et le déficit de financement des ODD pour la période 2015-21 (Graphique 1.3). La méthodologie s'écarte ainsi de celle adoptée dans OCDE (2022b), en ce sens que c'est l'année 2015 et non 2019 qui sert de référence, et que les mesures budgétaires exceptionnelles liées à la pandémie de COVID-19 ont été omises. Pour le calcul de l'aide publique au développement (APD), seules les données nettes ont été utilisées, et non celles de la base de données *Total Official Support for Sustainable Development* (TOSSD, 2022), qui ne sont pas disponibles pour la totalité des pays africains sur la période 2015-21.

Tableau d'annexe 1.A.1. Calcul du déficit de financement des Objectifs de développement durable de l'Afrique en 2020

Flux financiers	Valeur	Description	Source
Estimation de référence du déficit annuel de financement des Objectifs de développement durable	200.0 milliards USD	Déficit annuel moyen de financement des Objectifs de développement durable de l'Afrique, selon les projections de 2015	CNUCED, 2020b
+ Diminution des recettes publiques disponibles (hors subventions et service de la dette extérieure)	21.6 milliards USD	Évolution des recettes publiques entre 2015 et 2020	Calculs d'après FMI, 2022a, et Banque mondiale, 2022a
+ Diminution des entrées de capitaux	82.7 milliards USD	Évolution des entrées d'IDE, d'investissements de portefeuille et d'autres types d'investissements entre 2015 et 2020	FMI, 2022b
- Augmentation des envois de fonds	12.6 milliards USD	Évolution des flux d'envois de fonds entre 2015 et 2020	Banque mondiale-KNOMAD
- Augmentation de l'aide publique au développement	19.8 milliards USD	Évolution de l'aide publique au développement entre 2015 et 2020	OCDE, 2022a
Déficit de financement des Objectifs de développement durable en 2020	271.9 milliards USD		

Note : Les entrées de capitaux comprennent les investissements directs étrangers (IDE), les investissements de portefeuille et les autres entrées d'investissements enregistrés par le Fonds monétaire international dans le cadre de son système de comptabilité des actifs/passifs. La prudence est toutefois de mise lors de l'interprétation des chiffres relatifs aux entrées de capitaux, car certaines données sur les investissements de portefeuille sont manquantes.

Sources : Calculs et compilation des auteurs d'après OCDE (2022b), *Global Outlook on Financing for Sustainable Development 2023: No Sustainability Without Equity*, <https://doi.org/10.1787/fcbe6ce9-en> ; FMI (2022a), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données), www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2022/October ; OCDE (2022a), *Comité d'aide au développement de l'OCDE* (base de données), <https://stats1.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=TABLE2A> ; Banque mondiale (2022a), *Statistiques sur la dette internationale* (base de données), <https://databank.worldbank.org/source/international-debt-statistics> ; FMI (2022b), *Balance of Payments and International Investment Position Statistics (BOP/IIP)* (base de données), <https://data.imf.org/?sk=7A51304B-6426-40C0-83DD-CA473CA1FD52> ; CNUCED (2020b), « Economic Development in Africa Report 2020: Press Conference », communiqué de presse, <https://unctad.org/osgstatement/economic-development-africa-report-2020-press-conference> et Banque mondiale-KNOMAD (2022), *Remittances* (base de données), www.knomad.org/data/remittances.

Annexe 1.B. Analyse des entreprises africaines chefs de file

La base de données Orbis⁵

La base de données Orbis du Bureau van Dijk (BvD) – société de Moody's Analytics – fournit des informations financières et sur la structure du capital de plus de 400 millions d'entreprises publiques et privées cotées en bourse, dans plus de 100 pays à travers le monde. Ces données sont collectées auprès de plus de 160 fournisseurs d'informations gouvernementales et commerciales (registres nationaux des entreprises). Bien que BvD harmonise ses données dans un format standard « mondial », elles ne sont pas représentatives au niveau national (voir Kalemly-Ozcan et al., 2022 pour plus d'informations).

Critères de sélection de l'échantillon⁶

Afin d'extraire de la base de données Orbis un échantillon d'entreprises actives en Afrique, les critères de sélection suivants ont été appliqués :

- entreprises privées actives ayant des filiales (au moins 10 % de propriété directe)⁷ dans des pays africains
- entreprises dont le dernier exercice comptable ne remonte pas à plus de cinq ans (2017-21)
- entreprises cotées en bourse et enregistrées en qualité de propriétaire effectif mondial (*Global Ultimate Owner* [GUO])⁸.

Pour chaque entreprise, les comptes consolidés sont présentés. En cas d'indisponibilité, ce sont les comptes non consolidés qui sont indiqués.

Dans un souci de qualité des données (voir aussi OCDE, 2020b), l'analyse se concentre sur les entreprises cotées pour lesquelles on dispose d'informations plus complètes et de meilleure qualité, afin de permettre des analyses comparatives entre secteurs/pays.

Notes

1. République du Congo, Malawi, Mozambique, Sao Tomé-et-Principe, Somalie, Soudan, Zambie et Zimbabwe.
2. Burundi, Cameroun, Comores, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Kenya, République centrafricaine, Sierra Leone, Soudan du Sud et Tchad.
3. <https://thegiin.org/impact-investing/>.
4. Calculs des auteurs d'après fDi Intelligence (2022).
5. <https://www.nber.org/papers/w21558>.
6. Les données ont été téléchargées le 15 septembre 2022.
7. Le seuil de 10 % est établi conformément à la définition de l'OCDE de la relation d'IDE : <https://www.oecd.org/daf/inv/investment-policy/2487495.pdf>.
8. Dans la base de données Orbis, le propriétaire effectif mondial (Global Ultimate Owner [GUO]) est la personne ou l'entité se trouvant au sommet de la structure de propriété de l'entreprise. Ce critère est appliqué afin d'identifier le groupe d'entreprises et d'éviter la sélection de plusieurs entités appartenant au même groupe.

Références

- Ahouassou, A. (24 mai 2011), « African countries credit ratings: Key for effective resource mobilization on international capital markets », Banque africaine de développement, www.afdb.org/fr/news-and-events/african-countries-credit-ratings-key-for-effective-resource-mobilization-on-international-capital-markets-8023.
- AIE (2022a), *Africa Energy Outlook 2022*, Agence internationale de l'énergie, Paris, www.iea.org/reports/africa-energy-outlook-2022.
- AIE (2022b), « Greenhouse gas emissions from Energy Data Explorer », *Data and Statistics* (base de données), www.iea.org/data-and-statistics/data-tools/greenhouse-gas-emissions-from-energy-data-explorer (consulté en octobre 2022).
- Alfaro, L. et al. (2008), « Why doesn't capital flow from rich to poor countries? An empirical investigation », *Review of Economics and Statistics*, vol. 90/2, pp. 347-368, <https://doi.org/10.1162/rest.90.2.347>.
- Ameli, N. et al. (2021), « Higher cost of finance exacerbates a climate investment trap in developing economies », *Nature Communications*, vol. 12, <https://doi.org/10.1038/s41467-021-24305-3>.
- Amendolagine, V. et al. (2019), « Local sourcing in developing countries: The role of foreign direct investments and global value chains », *World Development*, vol. 113, pp. 73-88, <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2018.08.010>.
- Amendolagine, V. et al. (2013), « FDI and local linkages in developing countries: Evidence from sub-Saharan Africa », *World Development*, vol. 50, pp. 41-56, <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2013.05.001>.
- Andoh, F.K. et W.G. Cantah (2020), « Foreign Direct Investment in Sub-Saharan Africa: Is Tax Obligation Still an Issue? », *Global Business Review*, vol. 23/5, pp. 1236-1251, <https://doi.org/10.1177/0972150919890241>.
- ANRC (2021), *Lithium-Cobalt Value Chain Analysis for Mineral Based Industrialization in Africa*, Centre africain des ressources naturelles, Abidjan, www.afdb.org/pt/documents/lithium-cobalt-value-chain-analysis-mineral-based-industrialization-africa.
- Asiedu, E. (2002), « On the determinants of foreign direct investment to developing countries: Is Africa different? », *World Development*, vol. 30/1, pp. 107-119, <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.280062>.
- Asquith, P. et S. Opoku-Owusu (2020), « Diaspora investment to help achieve the SDGs in Africa: Prospects and trends », in *Foreign Direct Investment Perspective through Foreign Direct Divestment*, IntechOpen, Londres, www.intechopen.com/chapters/72728.
- AVCA (2022), *Venture Capital in Africa Report*, African Private Equity and Venture Capital Association, www.avca-africa.org/media/2967/62644-avca-venture-capital-in-africa-report-v13.pdf.
- BAFD (2022), « La Banque africaine de développement, Africa50 et le nouveau Forum africain des investisseurs souverains veulent mobiliser ensemble des capitaux dans des projets d'infrastructure », communiqué de presse, Banque africaine de développement, www.afdb.org/fr/news-and-events/press-releases/la-banque-africaine-de-developpement-africa50-et-le-nouveau-forum-africain-des-investisseurs-souverains-veulent-mobiliser-ensemble-des-capitaux-dans-des-projets-dinfrastructure-52678.

- BAfD/IFC/MFW4A (2022), *Gauging Appetite of African Institutional Investors for New Asset Classes*, Banque africaine de développement, Société financière internationale et Partenariat pour le développement du secteur financier en Afrique, www.mfw4a.org/sites/default/files/resources/gauging_appetite_of_african_institutional_investors_for_new_asset_classes_published.pdf.
- BAfD/OCDE/PNUD (2015), *Perspectives économiques en Afrique 2015 : Développement territorial et inclusion spatiale*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/aeo-2015-fr>.
- Banque mondiale (2022a), *Indicateurs du développement mondial* (banque de données), Banque mondiale, Washington DC, <https://databank.worldbank.org/source/international-debt-statistics> (consulté le 12 janvier 2023).
- Banque mondiale (2022b), *Enterprise Surveys* (base de données), www.enterprisesurveys.org (consulté en octobre 2022).
- Banque mondiale (2021), « Migration and remittances data », *Annual Remittances Data May 2021* (base de données), www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data (consulté en octobre 2022).
- Banque mondiale (2016), *Breaking Down Barriers: Unlocking Africa's Potential through Vigorous Competition Policy*, Banque mondiale, Nairobi, <http://hdl.handle.net/10986/24688>.
- Banque mondiale-KNOMAD (2022), *Remittances* (base de données), Partenariat mondial pour les connaissances sur les migrations et le développement (KNOMAD), Banque mondiale, www.knomad.org/data/remittances (consulté le 19 décembre 2022).
- BCG (2022), *Global Asset Management 2022: From Tailwinds to Turbulence*, Boston Consulting Group, <https://web-assets.bcg.com/c8/5a/2f2f5d784302b945ba1f3276abbc/global-asset-management-2022-from-tailwinds-to-turbulence-may-2022.pdf>.
- BEI (2022), *La finance en Afrique : Naviguer en eaux troubles*, Banque européenne d'investissement, www.eib.org/attachments/lucalli/finance_in_africa_2022_fr.pdf.
- Bouchet, M. et al. (2003), *Country Risk Assessment: A Guide to Global Investment Strategy*, Wiley Finance, West Sussex, <https://developingfinance.org/download/Wiley-Finance-Country-Risk-Assessment-A-Guide-to-Global-Investment-Strategy.pdf>.
- Brenton, P., M.J. Ferrantino et M. Maliszewska (2022), *Reshaping Global Value Chains in Light of COVID-19: Implications for Trade and Poverty Reduction in Developing Countries*, Banque mondiale, Washington, DC, <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1821-9>.
- Bureau van Dijk (2022), *Orbis* (base de données), www.bvdinfo.com/en-gb/our-products/data/international/orbis (consulté en octobre 2022).
- Calderon, C. et al. (2019), « Drivers of gross capital inflows: Which factors are more important for sub-Saharan Africa? », *Policy Research Working Paper*, n° 8777, Banque mondiale, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/31403>.
- CB Insights (2022), *State of Venture*, www.cbinsights.com/reports/CB-Insights_Venture-Report-Q2-2022.pdf.
- CENUA (2016), « Cadre stratégique de l'industrialisation verte en Afrique », in *Rapport économique sur l'Afrique 2016*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba, https://www.uneca.org/sites/default/files/chapterimages/era2016_chap4_en-rev6may.pdf.
- Cheung, Y.W. et al. (2012), « China's outward direct investment in Africa », *Review of International Economics*, vol. 20/2, John Wiley & Sons, Hoboken, <https://doi.org/10.1111/j.1467-9396.2012.01017.x>.
- Chikhi, L. (9 juillet 2022), « Algeria, Niger and Nigeria sign MoU for Saharan gas pipeline », Reuters, www.reuters.com/business/energy/algeria-niger-nigeria-sign-mou-saharan-gas-pipeline-2022-07-28/.
- CNUCED (2022a), « Financement du développement : mobiliser des ressources financières en faveur du développement durable après la pandémie de COVID-19 », note du Secrétaire de la CNUCED, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, https://unctad.org/system/files/official-document/tdb_efd5d2_en.pdf.
- CNUCED (2022b), « Regional trends: Africa », *Highlights of World Investment Report 2022*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York, https://unctad.org/system/files/non-official-document/WIR2022-Regional_trends_Africa_en.pdf.
- CNUCED (2022c), « Investissement direct étranger : flux et stock entrants et sortants, annuel », UNCTADstat (base de données), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, <https://unctadstat.unctad.org/EN/> (consulté en octobre 2022).
- CNUCED (2020a), *World Investment Report 2020*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Publications des Nations Unies, New York, https://unctad.org/system/files/official-document/wir2020_en.pdf.
- CNUCED (2020b), « Economic Development in Africa Report 2020: Press Conference », communiqué de presse, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, <https://unctad.org/osgstatement/economic-development-africa-report-2020-press-conference>.

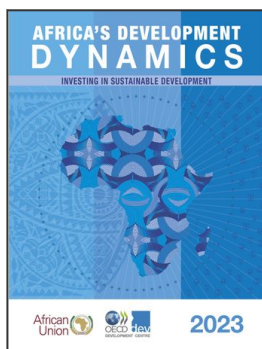
- CNUCED (2019), « Global investment trends and prospects », in *World Investment Report 2019: Special Economic Zones*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Publications des Nations Unies, New York, https://unctad.org/system/files/official-document/WIR2019_CH1.pdf.
- CNUCED (2016), *Rapport 2016 sur le développement économique en Afrique : Dynamique de la dette et le financement du développement en Afrique*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Publications des Nations Unies, New York, https://unctad.org/system/files/official-document/aldcafrica2016_fr.pdf.
- CNUCED (2014), *World Investment Report 2014: Investing in the SDGs*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Publications des Nations Unies, New York, https://unctad.org/system/files/official-document/wir2014_en.pdf.
- Cocoa Horizons (2022), *The Cocoa Snapshot: 21/22 Mid-Year Review*, www.cocoahorizons.org/sites/www.cocoahorizons.org/files/Cocoa%20Snapshot%2021-22%20Half%20Year%20EN.pdf.
- Collier, P. et C. Pattillo (2000), « Investment and Risk in Africa », in *Studies on the African Economies Series*, Palgrave Macmillan, Londres, https://doi.org/10.1007/978-1-349-15068-7_1.
- Coulibaly, N. (23 juillet 2022), « Entrepreneuriat durable : I&P veut faire émerger 500 champions africains d'ici à 2030 », JeuneAfrique, www.jeuneafrique.com/1362840/economie/entrepreneuriat-durable-ip-veut-faire-emerger-500-champions-africains-dici-a-2030/.
- CPI (2022), *Landscape of Climate Finance in Africa*, Climate Policy Initiative, San Francisco, www.climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2022/09/Landscape-of-Climate-Finance-in-Africa.pdf.
- CUA (2015), *Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons*, Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba, https://au.int/sites/default/files/documents/36204-doc-agenda2063_popular_version_fr.pdf.
- CUA/CENUA (2021), *Africa sovereign Credit Rating Review: 2021 End of Year Outlook*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba, <https://hdl.handle.net/10855/47399>.
- CUA/OCDE (2022), *Dynamiques du développement en Afrique 2022 : Des chaînes de valeur régionales pour une reprise durable*, CUA, Addis-Abeba/Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f92ecd72-fr>.
- CUA/OCDE (2021), *Dynamiques du développement en Afrique 2021 : Transformation digitale et qualité de l'emploi*, CUA, Addis-Abeba/Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/cd08eac8-fr>.
- CUA/OCDE (2019), *Dynamiques du développement en Afrique 2019 : Réussir la transformation productive*, Éditions OCDE, Paris/CUA, Addis-Abeba, <https://doi.org/10.1787/291046f7-fr>.
- CUA/OCDE (2018), *Dynamiques du développement en Afrique 2018 : Croissance, emploi et inégalités*, Éditions OCDE, Paris/CUA, Addis-Abeba, <https://doi.org/10.1787/9789264302525-fr>.
- Cuvellier, M. (24 janvier 2022), « Africa vs. The Rest of The World », Africa: The Big Deal, <https://thebigdeal.substack.com/p/africa-vs-the-rest-of-the-world>.
- Danso H. and B. Samuels (2018), « Benchmark for Investing in African Infrastructure Project Development (“I4PD Benchmark”)” in *Special Report Institutional Investment and Commercial Project Development in Africa*, www.africaninvestor.com/wp-content/uploads/2022/02/I4PD-Benchmark-Report-2018-Update-D15-2.pdf.
- Deloitte (2016), *Your Essential Guide to De-risking Africa: Unlocking the Value in Africa*, Deloitte www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/za/Documents/risk/ZA_De-risking%20Africa%20Brochure_FINAL_digi_spreads.pdf.
- Diallo, A., L. Jacolin et I. Rabaud (2021), « Foreign direct investment and domestic private investment in sub-Saharan African countries: Crowding-in or out », *Ferdi Working Papers*, n° 292, <https://ferdi.fr/dl/df-MtwJiRQa4ZgpWvN5BBwKh5X3/ferdi-p292-foreign-direct-investment-and-domestic-private-investment-in.pdf>.
- Ekeruche, M.A. (2022), *Africa's Rising Debt and the Emergence of New Creditors*, *African Debt Series*, vol. 2, FES UA/UA, Addis-Abeba, <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/fes-ua/19365.pdf>.
- Evenett, S.J. et J. Fritz (2021), *Advancing Sustainable Development with FDI: Why Policy Must Be Reset*, CEPR Press, Londres, www.globaltradealert.org/reports/75.
- Eyraud, L., C. Pattillo et A.A. Selassie (14 juin 2021), « How to attract private finance to Africa's development », blog du FMI, www.imf.org/en/Blogs/Articles/2021/06/14/blog-how-to-attract-private-finance-to-africa-s-development.
- Faal, G. (2019), *Strategic, Business and Operational Framework for an African Diaspora Finance Corporation: African Union Legacy Project on Diaspora Investment, Innovative Finance and Social Enterprise in Africa*, Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba, <https://au.int/sites/default/files/documents/40847-doc-EN - ADFC Business and Operational Framework - May 2019.pdf>.
- fDi Intelligence (2022), *fDi Markets* (base de données), www.fdiintelligence.com/fdi-markets (consulté le 19 septembre 2022).

- FIDA/Banque mondiale (2015), *The Use of Remittances and Financial Inclusion*, Fonds international de développement agricole, Rome, www.ifad.org/documents/38714170/40187309/gpfi.pdf/58ce7a06-7ec0-42e8-82dc-c069227edb79.
- FMI (2023), « List of LIC DSAs for PRGT-eligible countries », Fonds monétaire international, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/dsalist.pdf>.
- FMI (2022a), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données), édition d'octobre 2022, Fonds monétaire international, www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2022/October (consulté en octobre 2022).
- FMI (2022b), *Balance of Payments and International Investment Position Statistics (BOP/IIP)* (base de données), Fonds monétaire international, <https://data.imf.org/?sk=7A51304B-6426-40C0-83DD-CA473CA1FD52> (consulté le 22 novembre 2022).
- FMI (2022c), *Investment and Capital Stock Dataset (ICSD)* (base de données), <https://data.imf.org/?sk=1CE8A55F-CFA7-4BC0-BCE2-256EE65AC0E4> (consulté en octobre 2022).
- FMI (2022d), *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org/en/Publications/REO/SSA/Issues/2022/04/28/regional-economic-outlook-for-sub-saharan-africa-april-2022.
- FMI (2021a), « Questions and Answers on Sovereign Debt Issues », page web du Fonds monétaire international, www.imf.org/en/About/FAQ/sovereign-debt (consulté le 12 janvier 2023).
- FMI (2021b), *Database of Fiscal Policy Responses to COVID-19*, Fonds monétaire international, www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Fiscal-Policies-Database-in-Response-to-COVID-19 (consulté en octobre 2022).
- Fofack, H. (2021), *The Ruinous Price for Africa of Pernicious' Perception Premiums*, Africa Growth Initiative at Brookings, www.brookings.edu/wp-content/uploads/2021/10/21.10.07_Perception-premiums.pdf.
- Fulghieri, P. et al. (2014), « The Economics of Solicited and Unsolicited Credit Ratings », *The Review of Financial Studies*, vol. 27/2, pp. 484-518, <https://doi.org/10.1093/rfs/hht072>.
- Furness, V. (2 août 2022), « How Egypt's sovereign fund plans to green the country's strategic infrastructure », *Capital Monitor*, <https://capitalmonitor.ai/regions/middle-east-and-africa/egypts-green-plans-sovereign-wealth-fund/>.
- GIIN (2020), *Annual Impact Investor Survey*, Global Impact Investing Network, <https://thegiin.org/assets/GIIN%20Annual%20Impact%20Investor%20Survey%202020.pdf>.
- GIIN (2016), *The Landscape for Impact Investing in Southern Africa*, Global Impact Investing Network, https://thegiin.org/assets/documents/pub/Southern%20Africa/GIIN_SouthernAfrica.pdf.
- GIIN (2015), *The Landscape for Impact Investing in East Africa*, Global Impact Investing Network, <https://thegiin.org/research/publication/the-landscape-for-impact-investing-in-east-africa/>.
- Global SWF (23 août 2022), « African SWFs: The art of patience », [https://globalswf.com/news/african-swfs-the-art-of-patience#:~:text=The%20biggest%20African%20SWF%20is,of%20around%20US\\$24100%20billion.](https://globalswf.com/news/african-swfs-the-art-of-patience#:~:text=The%20biggest%20African%20SWF%20is,of%20around%20US$24100%20billion.)
- I&P (non daté a), « Notre approche », page web d'Investisseurs & Partenaires, www.ietsp.com/fr/node/1963/#approche-section (consulté le 6 janvier 2023).
- I&P (non daté b), « Impact », page web d'Investisseurs & Partenaires, www.ietsp.com/fr/content/impact (consulté le 6 janvier 2023).
- Ideue, K. (2019), « Recent trends in foreign direct investment in sub-Saharan Africa », in *Connecting Asia and Africa: Challenges and Prospects*, Institute of Developing Economies, Chiba, www.ide.go.jp/library/Japanese/Publish/Reports/Seisaku/pdf/2018_1_10_001_ch03.pdf.
- IFSWF et F. Templeton (2021), *Investing for Growth and Prosperity: In Africa Sovereign Wealth Funds Focus on G, S and E*, International Forum of Sovereign Wealth Funds, www.ifswf.org/sites/default/files/IFSWF_Africa_Paper_v2.pdf.
- Indiana University Lilly Family School of Philanthropy (2022), *2022 Global Philanthropy Environment Index*, Indiana University Lilly Family School of Philanthropy, Indianapolis, www.developmentaid.org/api/frontend/cms/file/2022/04/IU2022GPEIGlobalReport-1.pdf.
- IRENA et BafD (2022), *Renewable Energy Market Analysis: Africa and its Regions*, Agence internationale pour les énergies renouvelables et Banque africaine de développement, Abou Dhabi et Abidjan, www.irena.org/publications/2022/Jan/Renewable-Energy-Market-Analysis-Africa.
- Jaspersen, F. et al. (2000), « Risk and private investment: Africa compared with other developing areas », in *Studies on the African Economies Series*, Palgrave Macmillan, Londres, https://doi.org/10.1007/978-1-349-15068-7_3.
- Javorcik, B.S. et M. Spatareanu (2008), « To share or not to share: Does local participation matter for spillovers from foreign direct investment? », *Journal of Development Economics*, vol. 85/(1-2), pp. 194-217, <https://doi.org/10.1016/j.jdevco.2006.08.005>.

- Juvonen, K. et al. (2019), « Unleashing the potential of institutional investors in Africa », *AfDB Working Papers*, n° 325, Banque africaine de développement, Abidjan, www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/wps_no_325_unleashing_the_potential_of_institutional_investors_in_africa_c_rv1.pdf.
- Kalemli-Ozcan, S. et al. (2022), « How to construct nationally representative firm level data from the Orbis Global Database: New facts and aggregate implications », *NBER Working Papers*, n° 21558, <https://doi.org/10.3386/w21558>.
- Kathuria, S., R.A. Yatawara et X. Zhu (2021), *Regional Investment Pioneers in South Asia: The Payoff of Knowing Your Neighbors*, Banque mondiale, Washington, DC, <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1534-8>.
- Kelhoffer, K. (septembre 2021), « Examining infrastructure as an asset class », *Moody's Analytics*, www.moodyanalytics.com/articles/2020/examining-infrastructure-as-an-asset-class.
- Kincer, J. et T. Moss (22 avril 2022), « Gas prices high, but renewables also at risk from rising interest rates », *Energy for Growth blog*, www.energyforgrowth.org/blog/gas-prices-high-but-renewables-also-at-risk-from-rising-interest-rates/.
- Lee, N. et M.C. Gonzalez (2022), « Stuck near ten billion: Public-private infrastructure finance in sub-Saharan Africa », *CGD Policy Paper 251 February 2022*, www.cgdev.org/sites/default/files/stuck-near-ten-billion-public-private-infrastructure-finance-sub-saharan-africa.pdf.
- Leimbach, M. et N. Bauer (2022), « Capital markets and the costs of climate policies », *Environmental Economics and Policy Studies*, vol. 24/3, pp. 397-420, <https://doi.org/10.1007/s10018-021-00327-5>.
- Lucas, R.E. (1990), « Why doesn't capital flow from rich to poor countries? », *The American Economic Review*, vol. 80/2, pp. 92-96, www.jstor.org/stable/2006549.
- Lugemwa, P. (2014), « Foreign direct investment and SME growth: Highlighting the need for absorptive capacity to support linkages between transnational corporations and SMEs in developing countries », *International Journal of Economics, Finance and Management Sciences*, vol. 2, n° 4, pp. 245-256, <http://dx.doi.org/10.11648/j.ijefm.20140204.1>.
- McKinsey (6 mars 2020), « Solving Africa's infrastructure paradox », *McKinsey & Company*, www.mckinsey.com/capabilities/operations/our-insights/solving-africas-infrastructure-paradox.
- McKinsey (15 février 2019), « Winning in Africa's agricultural market », *McKinsey & Company*, www.mckinsey.com/industries/agriculture/our-insights/winning-in-africas-agricultural-market.
- Mercer (2018), *Investment in African Infrastructure: Challenges and Opportunities*, www.marshmcclennan.com/content/dam/mmc-web/insights/publications/2018/dec/innovations-in-infrastructure/Investment-in-African-Infrastructure/gl-2018-wealth-investment-opportunities-in-african-infrastructure-full-report-merc.pdf.
- Murisa, T. (2022), « Region Report: Sub-Saharan Africa », 2022 Global Philanthropy Environment Index, SIVIO Institute, <https://scholarworks.iupui.edu/bitstream/handle/1805/27917/2022GPEISub-SaharanAfrica.pdf>.
- Mutize (13 février 2022), « Moody's has bought a leading African rating agency: Why it's bad news », *The Conversation*, <https://theconversation.com/moodys-has-bought-a-leading-african-rating-agency-why-its-bad-news-176827>.
- NBS (2022), « Environmental sustainability: Meaning, examples and importance », *Network for Business Sustainability*, <https://nbs.net/environmental-sustainability-meaning-examples-importance/>.
- Ndikumana, L. et J.K. Boyce (2003), « Public debts and private assets: Explaining capital flight from sub-Saharan African countries », *World Development*, vol. 31/1, pp. 107-130, [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(02\)00181-X](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(02)00181-X).
- NIPC (2020), « MTN Nigeria to Invest 600bn in Network Expansion », *Nigeria Investment Promotion Commission*, www.nipc.gov.ng/2020/03/03/mtn-nigeria-to-invest-600bn-in-network-expansion/.
- OCDE (2022a), « Versements d'aide (APD) vers les pays et régions », *Comité d'aide au développement de l'OCDE (base de données)*, <https://stats-1.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=TABLE2A> (consulté le 15 décembre 2022).
- OCDE (2022b), *Global Outlook on Financing for Sustainable Development 2023: No Sustainability Without Equity*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/fcbe6ce9-en>.
- OCDE (2022c), *Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés en 2016-2020 : Enseignements tirés d'une analyse désagrégée*, Le financement climatique et l'objectif des 100 milliards de dollars, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6cbb535f-fr>.
- OCDE (2022d), *OECD Sovereign Borrowing Outlook 2022*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b2d85ea7-en>.

- OCDE (2022e), « Mobilisation », *Flows Based on Individual Projects (CRS)* (base de données), Éditions OCDE, Paris, https://stats-1.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=DV_DCD_MOBILISATION (consulté en décembre 2022).
- OCDE (2022f), *FDI Qualities Indicators 2022*, www.oecd.org/fr/investissement/fdi-qualities-indicators.htm.
- OCDE (2022g), *FDI Qualities Policy Toolkit*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/7ba74100-en>.
- OCDE (2021a), *Mobilising Institutional Investors for Financing Sustainable Development in Developing Countries: Emerging Evidence of Opportunities and Challenges*, Éditions OCDE, Paris, www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/Mobilising-institutional-investors-for-financing-sustainable-development-final.pdf.
- OCDE (2021b), *Private Philanthropy for Development: Data for Action Dashboard*, Éditions OCDE, Paris, <https://oecd-main.shinyapps.io/philanthropy4development/> (consulté en novembre 2022).
- OCDE (2021c), « Politiques et programmes pour renforcer les liens d'affaires entre les PME et les multinationales au sein des CVM », in *Perspectives des politiques d'investissement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/efcc255a-fr>.
- OCDE (2021d), *Statistiques de l'OCDE sur les pensions* (base de données), <https://doi.org/10.1787/pension-data-en> (consulté en octobre 2022).
- OCDE (2020a), *OECD Investment Policy Reviews: Egypt 2020*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9f9c589a-en>.
- OCDE (2020b), « Coverage and representativeness of Orbis data », *Documents de travail de l'OCDE sur la science, la technologie et l'industrie*, n° 2020/06, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/c7bdaa03-en>.
- OCDE (2019), *Annual Survey of Large Pension Funds and Public Pension Reserve Funds*, www.oecd.org/finance/survey-large-pension-funds.htm (consulté le 17 février 2021).
- OCDE/ACET (2020), *Quality Infrastructure in 21st Century Africa: Prioritising, Accelerating and Scaling up in the Context of PIDA (2021-30)*, www.oecd.org/dev/Africa-Quality-infrastructure-21st-century.pdf.
- OCDE/Banque mondiale/ONU Environnement (2018), *Financing Climate Futures: Rethinking Infrastructure*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264308114-en>.
- ONU (2022), *Financing for Sustainable Development Report 2022*, Organisation des Nations Unies, New York, <https://developmentfinance.un.org/fsdr2022>.
- ONU DESA (2022), « World Population Prospects: The 2022 Revision », Organisation des Nations Unies (base de données), Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York, <https://population.un.org/dataportal/data/indicators/67/locations/903/start/2000/end/2030/table/pivotbylocation> (consulté en octobre 2022).
- ONU Pacte mondial (2022), « Social sustainability », page web, www.unglobalcompact.org/what-is-gc/our-work/social (consulté en octobre 2022).
- Onyeiwu, S. et H. Shrestha (2016), « Determinants of foreign direct investment in Africa », *Journal of Developing Societies*, vol. 20/1-2, pp. 89-106, <https://doi.org/10.1177/0169796X04048305>.
- Orbitt (3 juin 2020), « Managing currency risk in Africa: A playbook for decision-making », <https://orbitt.capital/managing-currency-risk-in-africa-a-playbook-for-decision-making/>.
- Osabutey, E.L.C. et C. Okoro (2015), « Political risk and foreign direct investment in Africa: The case of the Nigerian telecommunications industry », *Thunderbird International Business Review*, vol. 57/6, pp. 417-429, <https://doi.org/10.1002/tie.21672>.
- PAM (21 juillet 2022), « WFP and partners bring first-of-its-kind transport training centre to West Africa », Programme alimentaire mondial, www.wfp.org/news/wfp-and-partners-bring-first-its-kind-transport-training-centre-west-africa.
- Pandey, A. (14 septembre 2020), « Is Africa a victim of bias by international investors? », Deutsche Welle, www.dw.com/en/africa-imf-bias-discrimination-debt-international-investors/a-54564359.
- Pineau, C. (2 septembre 2014), « The African data gap: What it means for business », Devex, www.devex.com/news/the-african-data-gap-what-it-means-for-business-84246.
- Qiang, C.Z., Y. Liu et V. Steenbergen (2021), *An Investment Perspective on Global Value Chains*, Banque mondiale, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/35526>.
- RES4Africa (2022), *Sustainable Electricity for a Prosperous Africa, Renewable Energy Solutions for Africa*, https://static1.squarespace.com/static/609a53264723031eccc12e99/t/628cea0bc18a56354e4de110e/1653402171127/RES4Africa+5th+Flagship+Publication+2022+-+Sustainable+electricity+for+a+Prosperous+Africa_double+paged.pdf.
- Severino, J.M. (20 mars 2018), « Three things we have learned about investing in African small businesses and in fragile countries », blog de l'OCDE Development Matters, <https://oecd-development-matters.org/2018/03/20/three-things-we-have-learned-about-investing-in-african-small-businesses-and-in-fragile-countries/>.

- Smith, G. (3 octobre 2022), « African Eurobonds in Q3 2022 », LinkedIn, <https://www.linkedin.com/pulse/african-eurobonds-q3-2022-gregory-smith/>.
- Sovereign Group (2022), « Africa Union moves to set up Africa-owned credit rating agency », page web, www.sovereigngroup.com/news/news-and-views/africa-union-moves-to-set-up-africa-owned-credit-rating-agency/ (consulté en octobre 2022).
- Statistics South Africa (2022), « Quarterly employment statistics (QES) », Statistical Release P0277, Pretoria, www.statssa.gov.za/publications/P0277/P0277June2022.pdf.
- Stewart, F. (18 janvier 2022), « The elephant in the room: Bringing sustainable investment to Africa », World Bank Private Sector Development Blog, <https://blogs.worldbank.org/psd/elephant-room-bringing-sustainable-investment-africa>.
- TOSSD (2022), « TOSSD », Total Official Support for Sustainable Development (base de données), <https://tossd.online/> (consulté en octobre 2022).
- Trading Economics (2022), « Indicators: Credit Rating | Africa », Trading Economics (base de données), <https://tradingeconomics.com/country-list/rating?continent=africa> (consulté en Janvier 2023).
- U.S. Bureau of Economic Analysis (2022), « International data: Direct investment and MNE », U.S. BEA (base de données), <https://apps.bea.gov/iTable/?ReqID=2&step=1> (consulté en octobre 2022).
- Verhoef, G. (2011), « The globalisation of South African conglomerates, 1990-2009 », *Economic History of Developing Regions*, vol. 26/2, pp. 83-106, <https://doi.org/10.1080/20780389.2011.625242>.
- Vu, H.D. (2018), « Firm's absorptive capacity: The case of Vietnamese manufacturing firms », *Review of Economic Perspectives*, vol. 18/3, pp. 301-325, <https://doi.org/10.2478/revecp-2018-0015>.
- Wanjere, M. et al. (2021), « Mediating role of absorptive capacity on the relationship between foreign direct investment and local firm's performance », *European Journal of Business and Management Research*, vol. 6/5, pp. 256-263, <https://doi.org/10.24018/ejbmr.2021.6.5.1134>.
- White, L., A. Kitimbo et L. Rees (2019), « Institutions and the location strategies of South African firms in Africa », *Thunderbird International Business Review*, vol. 61/1, pp. 61-73, <https://doi.org/10.1002/tie.21965>.
- Wood Mackenzie (2021), « Off-Grid Renewable Investment », Wood Mackenzie (base de données), <https://datahub.woodmac.com/app/main#/dashboards/5d3a1511d249d18c0f001758> (consulté en octobre 2022).
- Yeboua, K. (2020), « Foreign direct investment and economic growth in Africa: New empirical approach on the role of institutional development », *Journal of African Business*, vol. 22/3, pp. 361-378, <https://doi.org/10.1080/15228916.2020.1770040>.



Extrait de :
Africa's Development Dynamics 2023
Investing in Sustainable Development

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/3269532b-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Commission de l'Union africaine/OCDE (2023), « L'investissement durable en Afrique en temps de crises mondiales », dans *Africa's Development Dynamics 2023 : Investing in Sustainable Development*, Commission de l'Union africaine, Addis Ababa/Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/7df6db0d-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.